

UNIVERSITÉ
SORBONNE
PARIS NORD

DIAPYRE
LA SORBONNE PARIS-NORD

Schéma directeur de la vie étudiante

▶ 2 0 2 4 - 2 0 2 8

W W W . U N I V - S P N . F R

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :

CAMPUS
CONDORCET
PARIS - AUBERVILLIERS

A-PC
Alliance Sorbonne
Paris Cité



📍 | www.univ-spn.fr



Mot du président



Chères étudiantes, chers étudiants,

C'est avec une grande satisfaction que je vous présente le Schéma Directeur de la Vie Étudiante 2024-2028 de notre université. Ce document stratégique incarne notre engagement résolu envers l'amélioration constante de votre expérience universitaire. Sur le sujet de la vie étudiante, une première rencontre a eu lieu en janvier 2023 avec Mme Bénédicte Durand, Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation de la région académique Ile-de-France, Mme Monique Ronzeau, inspectrice générale, présidente de l'Observatoire national de la vie étudiante, et un panel d'étudiants de l'université pour échanger sur les rôles des acteurs de la vie étudiante, de la lutte contre les précarités et la vie de campus.

C'est dans cette continuité que nous élaborons le schéma directeur de la vie étudiante qui se construit, en cohérence, avec les autres schémas directeurs de l'établissement (handicap, immobilier, développement soutenable).

Fruit d'un processus participatif, vos voix ont été le moteur de nos réflexions, guidant chaque étape de cette démarche. En coordonnant vos besoins avec les capacités de nos services et de nos partenaires locaux, nous avons cherché à renforcer votre bien-être et votre succès académique.



Que ce document soit le reflet de notre engagement commun en faveur d'une université où chacun peut s'épanouir pleinement. Les actions définies dans ce Schéma Directeur s'inscrivent dans une démarche dynamique d'amélioration continue, et je suis convaincu que leur mise en oeuvre contribuera à créer un environnement propice à l'épanouissement de tous.

Merci pour votre participation active dans ce processus et pour votre confiance envers notre université. Ensemble, brillons avec éloquence et bâtissons un avenir où chaque étudiant peut réaliser son potentiel et où la vie étudiante est véritablement enrichissante.

Christophe FOUQUERE,
Président de l'Université Sorbonne Paris Nord.



Edito du vice- président étudiant



Vers un Avenir Conscient : L'Héritage de l'Université Sorbonne Paris Nord

En 1968, une vision émergea parmi les tumultes, celle d'une université ouverte à tous, un lieu où le savoir serait le ferment d'une société plus juste. L'Université Sorbonne Paris Nord naquit de cette ambition, promesse d'émancipation par l'éducation, accessible indépendamment de l'origine sociale.

Aujourd'hui, nous héritons de cet idéal dans un monde complexe, où les défis se tissent ensemble, tels des fils d'une même étoffe. Notre Schéma Directeur de la Vie Étudiante se veut boussole dans ce labyrinthe, guidant vers la réussite, non seulement académique mais humaine.

Dans ce dessein, l'université s'engage à former des esprits brillants, porteurs d'humanisme, prêts à éclairer et enrichir nos territoires. Ce Schéma Directeur n'est pas qu'un plan d'action ; c'est une vision holistique répondant aux besoins fondamentaux des étudiants - logement, transport, santé, lutte contre les discriminations - tout en préparant



le terrain pour un engagement citoyen profond.

Notre mission dépasse la simple transmission de connaissances ; elle aspire à tisser les liens entre savoir, éthique et action, enracinant l'engagement dans le terreau fertile de la curiosité intellectuelle et de la responsabilité sociale.

En ces temps de mutation, où chaque geste individuel résonne dans le collectif, l'Université Sorbonne Paris Nord réaffirme son engagement vers un futur où chaque étudiant, acteur de changement, peut pleinement s'épanouir. Réinventons notre héritage, tournons-nous vers l'avenir avec audace et espoir.

Goran KAYMAK,
Vice-président Étudiant



Introduction



La Direction de la Vie Universitaire a le plaisir de vous présenter le Schéma Directeur de la Vie Étudiante (SDVE) de notre université, une démarche élaborée avec une approche participative et inclusive.

Le schéma directeur de la vie étudiante est conçu pour les cinq prochaines années. Il a pour objectif de décliner les orientations stratégiques en matière de vie étudiante, de définir et planifier les actions. Partant des nombreuses activités déjà mises en place, le SDVE a vocation à aller plus loin dans les initiatives en intégrant également la notion du territoire.

Notre méthodologie repose sur trois piliers essentiels : la consultation des étudiants, des services internes et de nos partenaires du territoire.

Tout d'abord, nous avons donné la priorité à la voix des étudiants en lançant une consultation approfondie auprès de la communauté étudiante. Leurs perspectives, besoins et aspirations ont été au cœur de nos réflexions, garantissant ainsi une prise en compte fidèle de leurs préoccupations.

Ensuite, nous avons sollicité les services internes de l'université pour recueillir leur expertise et leur vision stratégique. Cette étape a permis d'aligner les souhaits des étudiants avec leurs capacités opérationnelles, assurant une mise en œuvre efficace des propositions du Schéma Directeur.

Conscients de l'importance d'une collaboration étroite avec notre environnement local, nous avons

étendu notre démarche aux partenaires du territoire. Leurs perspectives, attentes et contributions ont enrichi notre compréhension des enjeux liés à la vie étudiante, favorisant une approche intégrée. Par ailleurs, nous avons établi une coordination étroite avec leur politique éducative et/ou leurs Schémas Directeurs pour garantir une synergie optimale entre nos différentes initiatives et une cohérence dans la planification des actions en faveur de la vie étudiante.

Enfin, souhaitant recueillir une vision exhaustive, nous avons adressé une enquête à l'ensemble de nos étudiants. Leurs réponses ont fourni des données précieuses, renforçant notre compréhension des besoins spécifiques de la communauté étudiante et orientant nos efforts vers des solutions tangibles.

Ce Schéma Directeur de la Vie Étudiante est le fruit d'un long processus, reflétant notre engagement envers l'amélioration continue de la vie étudiante au sein de notre université. Nous sommes impatients de mettre en œuvre les actions définies et de travailler collectivement à l'épanouissement de notre communauté étudiante.

Rouguy THIAM-SY,
Directrice de la vie universitaire

Olivier OUDAR,
Vice-président Commission de la Formation
de la Vie Universitaire

Hamid LIMANI,
Chargé de mission vie universitaire

SOMMAIRE



Sommaire



Axe 1 :

Accueil, vie de campus et bien-être étudiant

- Accueil et intégration p.20
- Logement p.27
- Restauration p.32
- Sport p.36
- Culture p.40
- Transport et mobilité p.46

Axe 2 :

Inclusion, diversité et engagement

- Handicap p.50
- Lutte contre le Harcèlement et discriminations p.54
- Vie associative et Engagement étudiant p.57
- Développement soutenable p.61

Axe 3 :

Prévention, accompagnement et actions sociales

- Précarité et social p.66
- Prévention et Santé p.69
- Emplois étudiants p.75

Nos campus



L'Université Sorbonne Paris Nord (Paris XIII), localisée principalement en Seine-Saint-Denis, est un établissement pluridisciplinaire avec santé créé en 1970, 13ème université issue de l'université de la Sorbonne.



5 UFR **3** IUT
1 Institut



30
laboratoires
de recherche



26 000
étudiants



8 000
diplômes / an



550
doctorants



1 200
enseignants,
enseignant-chercheurs



730
personnels
administratifs



5
sites au nord de Paris :
Villetaneuse, Bobigny,
Saint-Denis, la Plaine Saint-Denis
et Argenteuil



📍 Campus de Villetaneuse

99 avenue Jean-Baptiste Clément
93430 Villetaneuse



📍 Campus de Bobigny

IUT de Bobigny

L'illustration - 1, rue de Chablis
93017 Bobigny Cedex

UFR SMBH

74, rue de Marcel Cachin
93017 Bobigny Cedex



📍 Campus de Saint-Denis

Place du 8 mai 1945
93206 Saint-Denis Cedex



📍 Campus de la Plaine Saint-Denis

Site Halle Montjoie

5, rue de la Croix Faron
93206 Saint-Denis Cedex



📍 Campus d'Argenteuil

44-50, rue Alfred Labrière
95100 Argenteuil



La recherche et la formation ont lieu principalement :

■

Sur le site de **Villetaneuse** (14 000 étudiants) avec des laboratoires dont ceux associés au CNRS, les UFR Droit, Sciences Politiques et Sociales (DSPS), Lettres, Langues, Sciences Humaines et des Sociétés (LLSHS), Sciences de l'Information et de la Communication (SIC), Sciences Économiques et de Gestion (SEG), l'Institut Galilée (école d'ingénieur et licence-master en sciences exactes et appliquées) et un IUT.

■

- Sur le site de **Bobigny** (8 500 étudiants) avec l'UFR Santé, Médecine et Biologie Humaine (SMBH), des laboratoires dont ceux associés à l'Inserm, en lien avec le Groupe des Hôpitaux Universitaires de Paris Seine Saint-Denis (GHUPSSD) dont l'hôpital Avicenne, et un IUT.
- Un 3ème IUT est situé sur le site de **Saint-Denis** (1 700 étudiants).
- Un site à **Argenteuil** (Val d'Oise) accueille des formations initiales en apprentissage.

À travers ses 9 composantes, l'université Sorbonne Paris Nord propose plus de 300 formations. En venant y étudier, les étudiants profitent d'un enseignement de qualité allié à un encadrement de proximité assuré par un corps professoral attentif.

L'Université Sorbonne Paris Nord est ainsi **très implantée sur le territoire de Seine-Saint-Denis** et

offre un panel très large de formations et de recherches. L'université a un double positionnement: international par principe notamment pour la recherche, et territorial par l'accueil des étudiants, dans un environnement départemental ayant des spécificités très particulières (tissu industriel important avec un PIB élevé pour une population socialement largement défavorisée).

L'Université Sorbonne Paris Nord est membre de l'alliance Sorbonne Paris Cité (ASPC), avec l'Université Paris Cité, Sciences Po, l'INALCO et l'école d'architecture Paris Val de Seine. Elle est aussi membre fondateur de l'EPCC Campus Condorcet, regroupant onze établissements. Les laboratoires SHS de l'Université Sorbonne Paris Nord y sont implantés ainsi que le LabEx ICCA en industries culturelles. L'Université Sorbonne Paris Nord y apporte ses compétences en sciences et santé.

Enfin, son patrimoine architectural (avec le bâtiment emblématique de l'Illustration à Bobigny) et son foncier encore disponible ouvrent des perspectives de développement guère disponibles en Île-de-France.

L'Université Sorbonne Paris Nord s'est, ces dernières années, transformée dans **quatre axes** qui

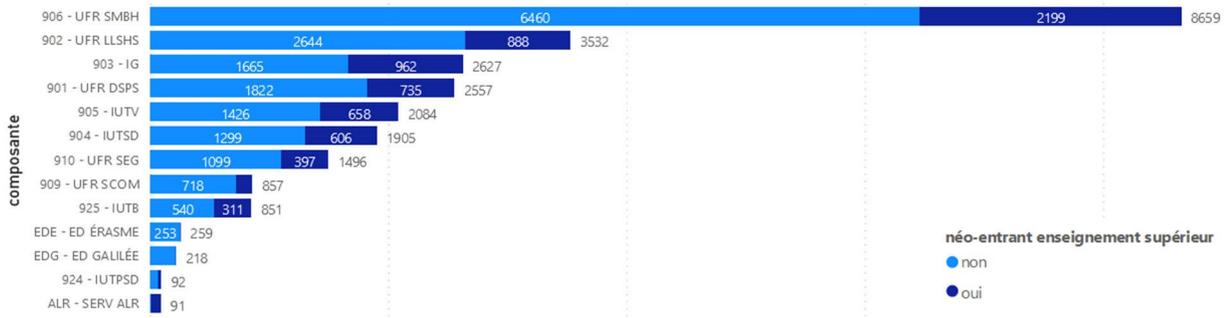
contribuent à définir son identité :

- Organisation de sa recherche en mettant en place des structures fédératives regroupant des laboratoires (maintenant avec formations) et en structurant les fablab dans l'objectif de développer l'interdisciplinarité.
- Offre de formation répondant aux besoins socio-économiques mais aussi en mettant en place une EUR en mathématique-informatique et une autre en sciences infirmières, avec intégration prochaine d'un institut de formation en soins infirmiers.
- Ouverture sur l'international par l'ouverture de co-diplômes et la définition d'une alliance européenne d'universités.
- Structuration des services sur l'université par la création de directions, en particulier **une direction de la vie universitaire a été créée en vue de traiter plus largement les problématiques de la vie universitaire et pour développer la vie de campus.**

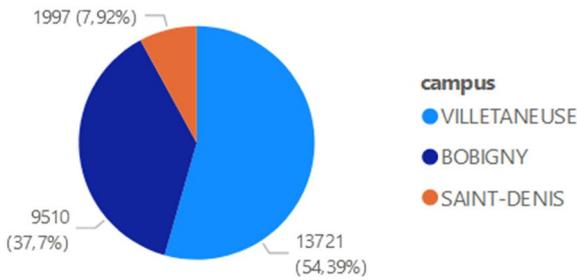
Outre le vice-président de la commission de la formation et de la vie universitaire (VP CFVU), la politique de la vie étudiante et de la vie de campus est portée à l'échelle de l'établissement par un chargé de mission Vie Universitaire depuis 2021.



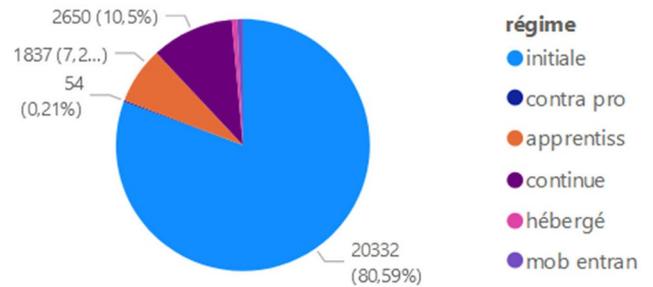
Caractéristiques des étudiants de l'USPN



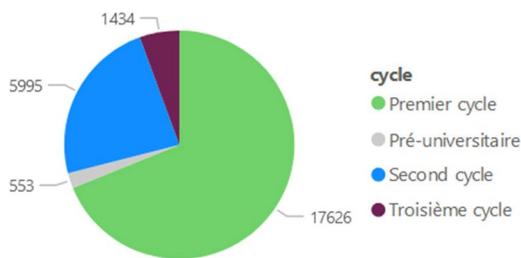
Effectifs par campus



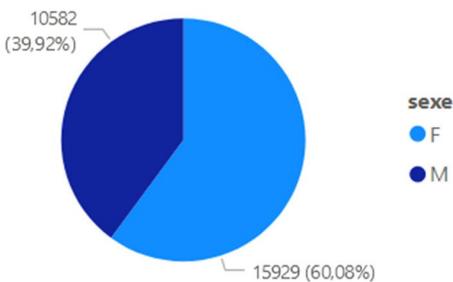
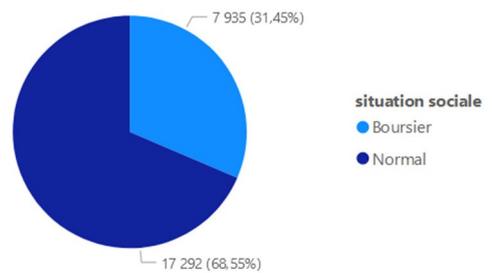
Effectifs par régime



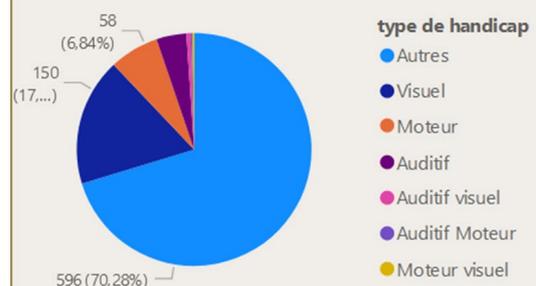
Effectifs par cycle



Effectifs par situation sociale



Effectifs par type de handicap



Méthodologie d'élaboration et de suivi du SDVE



Période concernée du SDVE :
1er janvier 2024 – 31 décembre 2028



• 6 janvier 2023 : Dialogue territorial sur la vie étudiante avec Mme Bénédicte DURAND, Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation de la région académique Ile-de-France, Mme Monique RONZEAU, inspectrice générale, présidente de l'Observatoire national de la vie étudiante, et un panel d'étudiants de l'université

• du 6 au 8 février 2023 : Consultation des étudiants en présentiel via 16 ateliers. Ces consultations étudiantes nous ont permis d'échanger au plus près sur la réalité de la vie des étudiants.

• du 20 février au 15 mars 2023 : Grande enquête conditions de vie étudiante. Cette enquête donnait la possibilité aux étudiants de s'exprimer sur les thématiques concernant leur quotidien : santé, logement, sport, etc... 1 138 répondants ont répondu à l'enquête, ce qui nous a permis de récolter des éléments objectifs d'analyse.

• du 17 mars 2023 au 1er février 2024 : Consultation des services : service culturel, DAPS, SSE, vie

étudiante, BU, cellule VSS, chargé de mission développement durable

• du 26 avril au 20 septembre 2023 : Consultation des partenaires du territoire : Mairie de Ville-taneuse, Mairie de Saint-Denis, Mairie de Bobigny, Mairie d'Epina y-sur-Seine, Crous de Créteil, Est Ensemble, Plaine Commune, Région Ile-de-France, Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, CPAM

• du 6 février 2023 au 20 février 2024 : Traitement du recueil des données et rédaction du schéma directeur de la vie étudiante

• 29 février 2024 – vote du SDVE en Commission de la formation et de la vie universitaire –

• 22 mars 2024 – vote du SDVE en Conseil d'administration



Composition du comité de pilotage chargé du suivi du SDVE :

-
- Vice-président chargé de la formation et de la vie universitaire
- Vice-président étudiant
- Chargé de mission vie universitaire
- Directeur général des services
- Directrice de la vie universitaire
- Directrice du SSE
- Directeur du DAPS
- Responsable vie étudiante
- Responsable du service culturel
- Responsable de l'Observatoire de la vie étudiante
- Directrice de la communication
- Directeur du patrimoine
- 5 étudiants (dont les modalités de désignation restent à définir)
- Un représentant du CROUS

Rôle : Le Comité de pilotage chargé du suivi du schéma directeur de vie étudiante et de campus est en charge de :



- Mettre en oeuvre le SDVE et faire un bilan annuel ;
- Suivre l'avancée des actions dans le respect du calendrier ;
- Proposer des ajustements si nécessaire. Il devra prendre en compte les évolutions et les besoins changeants de la vie étudiante et de campus ;
- Coordonner les parties prenantes : le comité facilitera la coordination et la collaboration entre les différentes parties prenantes impliquées dans la mise en oeuvre des actions ;
- Accompagner la lisibilité et la visibilité du SDVE : le comité sera chargé de communiquer régulièrement sur les avancées du schéma directeur, en informant la communauté universitaire et les parties prenantes des réalisations, des projets en cours, des décisions prises et des prochaines étapes.
- Évaluer l'impact : le comité suivra l'avancée de réalisation des actions et d'en évaluer les conséquences, les difficultés rencontrées et le niveau de satisfaction par rapport à l'objectif visé.
- Etablir un bilan final afin de valider ou non les dispositifs et actions et établir de nouveaux constats et états des lieux pour pouvoir relancer le prochain SDVE 2029-2033.



Axe 1: accueil, vie de campus et bien-être étudiant



Accueil et intégration

Favoriser un sentiment d'appartenance : l'importance de l'intégration des étudiants et de la vie sur le campus

La rentrée universitaire apparaît comme une véritable cassure dans le parcours de l'étudiant. Faciliter la transition entre le lycée et le supérieur est un enjeu majeur pour améliorer la réussite étudiante qui nécessite du temps et des modalités pédagogiques adaptées pour assimiler le fonctionnement du nouvel environnement et instaurer les bases d'un lien social.

Ce changement peut parfois être vécu comme un grand bouleversement notamment en raison de l'absence de repères et le sentiment d'inconnu. La première année illustre bien ces difficultés, l'étudiant doit apprendre de nouvelles méthodologies de travail, gagner en autonomie, comprendre le fonctionnement de l'université et de ses services.

Mettre l'accent sur une intégration réussie permet d'initier une communauté d'apprentissage qui favorisera l'entraide. Comprendre son nouvel établissement participe du sentiment d'appartenance à une communauté de vie pour mieux en devenir acteur. C'est un vrai défi pour l'université en raison notamment de sa localisation sur cinq sites distincts : Villetaneuse, Bobigny, Saint-Denis, Saint-Denis la Plaine et Argenteuil.



L'objectif de ce projet est de mettre à disposition des composantes des dispositifs numériques transférables soutenant la systématisation de semaines d'intégration dynamiques, afin de consacrer le temps présentiel pour un accueil personnalisé sur ce qui relève spécifiquement de la composante (compréhension de la maquette de formation, spécificités de la discipline, suivi de l'étudiant).

Afin de consolider les actions déjà entreprises, nous nous sommes fixés pour objectif de :

Quelques chiffres (année universitaire 2022/2023) :

26 000 étudiants dont
60% d'étudiantes et
40% d'étudiants,
répartis dans 5 sites

3000 étudiants
internationaux

1800 étudiants
en programme
d'échanges accueillis

Accueillir, informer et accompagner

Faire de la rentrée universitaire un moment de convivialité et de découverte

Un travail considérable est conduit par la DVU et ses différents services (vie étudiante, Daps, Saca, SSE, scolarité centrale, cellule signalement, BU Edgar Morin, BU Jean Dausset, Formalabs, laboratoire EREN, service VOIE, Pépite CREA J, composantes et instituts) pour faire de la rentrée universitaire un moment agréable et convivial pour tous les étudiants, d'entamer l'année universitaire.

- La rentrée universitaire est marquée par un évènement phare « **START CAMPUS** ». Cet évènement, étalé sur trois sites (Villetaneuse, Bobigny, Saint-Denis), vise à offrir une expérience enrichissante et convivial à l'ensemble des étudiants afin de les familiariser avec les différents services de l'université, les associations étudiantes et les informer des services proposés par nos partenaires (CROUS de Créteil, CPAM, CAF, MDPH, CPAM, MGEN, SNCF, ville de Villetaneuse, ville de Bobigny, Plaine commune, partenaires logements). Afin de garantir une participation maximale, nous maintiendrons la pratique de la banalisation des cours, assurant ainsi la présence d'un grand nombre d'étudiants.

- Associer et accompagner les composantes (UFR et Instituts) qui déploient également des actions qui leur sont propres à travers les journées d'intégration et les réunions de rentrée.
- Associer et encourager d'avantage les associations étudiantes des différents campus pour qu'elles puissent participer activement aux événements de rentrée
- Poursuivre le dispositif d'accueil par les ambassadeurs sur les campus
- Accompagner les composantes dans les cérémonies de remise de diplômes
- Maintenir le lien avec nos diplômés via le réseau des Alumnis

Indicateur : Nombre d'associations étudiantes participant à l'évènements + nombre de partenaires Nombre de formations banalisées sur le temps de Start Campus

Objectif-Jalon : ouverture de la MDE à Villetaneuse en janvier 2027

Organiser un guichet central unifié

La concrétisation de la nouvelle Maison des Étudiants (MDE) sur le site de Villetaneuse était tant attendu. Ce projet d'envergure permettra de centraliser l'ensemble des services dédiés aux étudiants, regroupant la scolarité, le service VOIE, tous les services liés à la vie étudiante, ainsi que la direction des relations internationales.

Outre ces fonctions administratives, la MDE abritera des espaces culturels (salle d'exposition, salle de spectacle, espaces ateliers, etc...) et des zones de vie dédiées aux étudiants. Conçue comme un lieu polyvalent, elle se veut être un espace de conseils, d'accompagnement et de convivialité. En somme, un guichet unique pensé spécialement pour répondre aux besoins diversifiés des étudiants, offrant un environnement propice à leur épanouissement académique et personnel.

L'initiative d'implanter des services de proximité sur le campus de Bobigny prend tout son sens au vu des 8000 étudiants, y compris ceux de l'IFSI, qui fréquentent quotidiennement ce campus. Il est impératif de fournir un espace dédié à la vie étudiante afin répondre à leurs besoins.

Le site de l'IUT de Saint-Denis sera également doté d'une permanence de la vie étudiante (sport, culture, santé et action sociale) en lien avec les autres services. Cette initiative vise à créer un lieu dynamique et accueillant dans l'objectif d'épanouir la communauté étudiante.

Objectif-Jalon :
ouverture de la MDE à Bobigny en janvier 2026



Dans l'attente de l'ouverture de la future MDE, nous organiserons **des permanences de la Caisse d'Allocations Familiales** lors des premières semaines de la rentrée universitaire. Ces permanences offriront une sensibilisation aux étudiants sur leurs droits sociaux et prestations auxquelles ils peuvent prétendre. Les agents de la CAF pourront également les aider à comprendre les démarches à

suivre et à constituer leurs dossiers, notamment le dossier des APL. L'objectif c'est que ces permanences permettent de réduire les barrières administratives et encourager les étudiants à faire leurs démarches rapidement,

Objectif-Jalon : permanences à installer dès la rentrée universitaire 2024/2025

Indicateurs : Nombre d'étudiants se rendant sur le stand de la CAF

Accueil des étudiants internationaux

Renforcer l'accueil des étudiants internationaux demeure une priorité, d'autant plus que notre communauté étudiante compte plus de 130 nationalités. L'attribution du Label «Bienvenue en France» à l'USPN par Campus France témoigne de notre engagement et de notre capacité à offrir un accueil de qualité aux étudiants internationaux.

Afin de faciliter leur intégration, nous mettons en place un service d'accompagnement dédié assurant un soutien personnalisé pour le renouvellement de leur titre de séjour et toute autre démarche administrative, notamment en ce qui concerne le logement, la CAF et la CPAM. Conscients des défis auxquels les étudiants internationaux peuvent être confrontés, nous sommes déterminés à simplifier ces démarches administratives pour favoriser une expérience d'études sereine et enrichissante. Par ailleurs, nous organisons une journée de rentrée spécifique comprenant une présentation générale, un moment festif, un repas partagé et de nombreuses opportunités d'échanges. Cette initiative vise à créer un environnement chaleureux et inclusif, encourageant les liens interculturels et favorisant une intégration harmonieuse au sein de notre communauté universitaire.

Objectif-Jalon : Renouveler l'appel à projets « Bienvenue en France » de Campus France en 2024
Négocier auprès du Préfet Ile-de-France, le retour d'une permanence d'un agent de la Préfecture

Mieux informer :

Proposer des outils de communication adaptés

L'université USPN propose tout au long de l'année des évènements de vie de campus (sport, culture, santé, évènement associatifs...). La communication de ces évènements passe par les différents canaux déployés par la direction de la communication et les différentes composantes et services de l'université : site internet, ENT, affichage écran, flyers et affichage papier, livrets, réseaux sociaux et messagerie.

L'ensemble de ces outils vise à mieux informer les étudiants des différents campus de l'université et il n'en demeure pas moins qu'un grand nombre d'étudiants estime être peu ou mal informé.

- **Proposer une application mobile USPN.** Ce projet collaboratif novateur est réalisé dans le cadre d'un projet tutoré impliquant trois formations de notre université : les étudiants du Master informatique (Institut Galilée), du BUT Métiers du multimédia et de l'internet (IUT Bobigny), ainsi que du Master création numérique (UFR COM). Cette application enrichira considérablement l'expérience des étudiants en offrant des fonctionnalités innovantes et adaptées à leurs besoins.
- En parallèle, ce projet sera complété par l'**amélioration de la signalétique dans les différents sites de l'université**. Nous croyons fermement qu'un accueil et une intégration de qualité passent par la facilité de repérage dans les différents campus.
- **Créer un guide à destination du personnel des composantes (Enseignants, responsables de formation, gestionnaires pédagogiques)** sur les dispositifs d'accompagnement des étudiants en difficulté matérielle, situation de handicap, sociale, financière, psychologique, médicale, harcèlements etc.

Objectif-Jalon : Ouverture de l'application mobile pour la rentrée universitaire 2024/2025

Projet d'amélioration de la signalétique 2025/2026

Indicateurs : Nombre de téléchargements de l'application mobile par an

Feedback des utilisateurs de l'application mobile

Taux de satisfaction de la communauté universitaire après l'amélioration de la signalétique

Favoriser l'intégration des étudiants

La rentrée universitaire apparaît comme une véritable cassure dans le parcours de l'étudiant. Faciliter la transition entre le lycée et le supérieur est un enjeu pour améliorer la réussite étudiante qui nécessite du temps (une semaine dédiée à l'intégration) et des modalités pédagogiques adaptées pour assimiler le fonctionnement du nouvel environnement et instaurer les bases d'un lien social. L'objectif de ce projet est de mettre à disposition des composantes des dispositifs numériques transférables soutenant la systématisation de semaines d'intégration dynamiques, afin de consacrer le temps présentiel pour un accueil personnalisé sur ce qui relève spécifiquement de la composante (compréhension de la maquette de formation, spécificités de la discipline, suivi de l'étudiant). Mettre l'accent sur une intégration réussie permet d'initier une communauté d'apprentissage qui favorisera l'entraide. Comprendre son nouvel établissement participe du sentiment d'appartenance à une communauté de vie pour mieux en devenir acteur.

Elle implique de concevoir et développer 3 outils numériques. Ces outils permettront d'aborder certains objectifs sans présence d'un enseignant, individuellement ou collectivement :

1. Un jeu sérieux sur la découverte de l'université et ses missions, sur la compréhension de la posture étudiante attendue (autonomie, responsabilité),
2. Un jeu de piste pour découvrir la BU complété d'une activité Moodle pour maîtriser le site internet de la BU,
3. Un module d'autoformation sur l'université (comprendre le vocabulaire à l'université, apprendre à lire le descriptif d'une formation), l'organisation (comprendre les différents temps de l'inscription (administrative/pédagogique/cours optionnels et activités hors cours), inscription sur l'ENT etc.)

Ces différents modules seront inscrits dans les emplois du temps des étudiants.

Objectif-Jalon : mise en place à la rentrée universitaire 2024/2025

Indicateurs : Nombre d'étudiants bénéficiaires

Test avant/après sur la connaissance de l'université

Créer des espaces de vie et des tiers lieux qui contribuent à créer un environnement favorable à la réussite des étudiants

Sur l'ensemble de nos campus, la problématique de saturation des espaces d'enseignement et la pression sur les salles conduisent souvent à sacrifier des espaces de vie étudiante, qui sont pourtant tout aussi essentiels à la réussite étudiante. Si des projets ont été réalisés ces dernières années : installations sportives en plein air, tables de pique-nique, espaces de travail et de détente dans les composantes, il est primordial de multiplier ces lieux de vie.

L'objectif est donc, en lien avec les tous acteurs : Composantes, Direction du patrimoine et le CROUS de Créteil de multiplier les lieux appropriés pour les étudiants, qui permettent de créer du lien social et du bien-être.

- Ouverture des espaces de restauration des RU du Crous aux étudiants à la fin du service pour les transformer en espaces de travail, de coworking et d'animations culturelles.
- Accompagner les composantes pour la création de nouveaux lieux de vie étudiante
- Créer de nouveaux lieux de détente à l'extérieur (tables, bancs, lieu de fraîcheur, fontaines à eau, potagers, installations sportives extérieures)
- Réception de nouveaux espaces de vie étudiante dans la nouvelle résidence CROUS l'îlot des poiriers et sur le site de Bobigny (rénovation du bâtiment l'illustration).
- Poursuivre le travail d'aménagement de nouveaux espaces dans chaque bibliothèque universitaire : espaces de détente, espaces BD, espaces de travail, salles handidoc.

Objectif-Jalon : Groupe de travail courant 2025 pour utiliser des espaces du Crous à partir de la rentrée 2025/2026

Indicateurs : nombre d'espaces du Crous pouvant accueillir des étudiants en dehors des horaires d'ouvertures

Logements

Quelques chiffres (Enquête vie universitaire - OFEVE de l'USPN 22/23 – schéma directeur du logement du Crous de Créteil) :

70% des étudiants vivent chez leurs parents.

6% des étudiants vivent dans un logement insalubre/trop dégradé.

5% des étudiants vivant seul ont des frais de logement supérieurs à 800€ par mois

Moyenne des loyers du CROUS de Créteil : 368 €

50% des étudiants ont été confrontés à des difficultés pour se loger à cause du coût élevé des logements, la recherche de logement à distance et des problèmes de garanties et d'insuffisance des cautions.

Parmi les nombreuses dimensions de notre schéma directeur, le logement occupe une place importante. Nous sommes pleinement conscients de la situation à laquelle sont confrontés les étudiants en matière d'accès à un logement adapté, abordable et sécurisé.

Nous sommes convaincus que la résolution de la crise du logement étudiant ne peut se faire qu'à travers une approche concertée, impliquant les différentes institutions et acteurs locaux. C'est pourquoi nous avons initié une collaboration avec les mairies de Villetaneuse, Bobigny et Saint-Denis ainsi qu'avec Est ensemble et Plaine commune, afin de mobiliser toutes les ressources disponibles pour développer une offre de logement diversifiée et accessible. En unissant nos forces, nous voulons être capable de répondre aux besoins variés des étudiants, qu'ils soient nationaux ou internationaux.

Cette démarche partenariale s'inscrit dans la continuité des actions déjà entreprises par le CROUS de Créteil, dont l'engagement en faveur du logement étudiant est indéniable. En renforçant et en complétant l'offre existante, nous souhaitons offrir à nos étudiants des solutions de logement plus nombreuses, diversifiées et adaptées à leurs situations individuelles.

Soutenir le schéma directeur du logement 2021/2028 du Crous de Créteil

La question du logement se pose comme une préoccupation majeure pour les étudiants. À l'heure actuelle, le Crous de Créteil propose, en Seine-Saint-Denis, un total de 2328 places réparties entre 979 à Bobigny, 383 à Villetaneuse et 966 à Saint-Denis. Conscient du déficit significatif en matière d'hébergement, le Crous a inscrit dans son schéma directeur du logement 2021-2028 son objectif ambitieux de doubler son parc dans les 10 à 15 années à venir.

Compte tenu de l'importance cruciale de cet enjeu, l'USPN exprime un soutien fort envers cet objectif. Cette collaboration se matérialisera par la mobili-

sation et le transfert de terrains de l'université au Crous. Nous croyons fermement que cette initiative contribuera à atténuer la pression sur le logement étudiant et à offrir des solutions durables à nos étudiants en matière d'hébergement.



(Crédit photo : SICRA Ile de France)

Objectif-Jalon :

- **Extension de la résidence de l'Îlot des Poiriers (campus de Villetaneuse) avec la création d'espace de vie étudiante et de 300 chambres supplémentaires) – coût de l'opération : 23 m€**
- **Création d'une résidence de 120 places à la Plaine Saint-Denis avec 10% des logements réservés aux étudiants lourdement handicapés**



Focus sur l'héritage des JO Paris 2024

La France accueillera durant l'été 2024, les jeux Olympiques et Paralympiques. La ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Sylvie Retailleau a annoncé que 1300 logements des villages olympiques et du village média en Seine-Saint-Denis serviront de logements étudiants après les Jeux. Ils seront situés sur les communes de Saint-Denis, Saint-Ouen-sur-Seine, L'Île-Saint-Denis et Dugny. C'est donc naturellement que nous nous positionnerons sur cette offre de logements pour en faire profiter un maximum d'étudiants.

Réserver des logements CROUS pour les étudiants internationaux.

Aujourd'hui, les logements CROUS sont prioritairement réservés aux étudiants boursiers sur critères sociaux. Conventionner avec le CROUS pour réserver 10 logements par an aux étudiants internationaux, en amont de la rentrée, représente une mesure qui favorise l'équité, l'intégration sociale et l'accessibilité financière.

Objectif-Jalon : Convention USPN-CROUS pour réservation de logements destinés aux étudiants internationaux, rentrée 2024-2025

Indicateurs : Nombre de chambres réservées pour les étudiants internationaux

Poursuivre le dispositif de logement d'urgence à disposition des étudiants en très grande difficulté

En 2023, une convention a été mise en place entre l'université et le Crous de Créteil dans le but de mettre à disposition des chambres à des étudiants confrontés à des situations familiales particulièrement difficile (expulsion, violence familiale, etc...). Ainsi, trois chambres du Crous sont entièrement financées par l'université. Face à la détresse de certains étudiants, nous allons maintenir ce dispositif en l'améliorant pour en faire profiter à un plus grand nombre.

Parallèlement, dans le but de répondre de manière plus efficace aux demandes de plus en plus urgentes, nous envisageons d'établir des partenariats avec des auberges de jeunesse situées en Ile-de-France et réfléchir à un dispositif de chèques vacances destiné à de l'hébergement d'urgence.

Ces initiatives témoignent de notre engagement continu à soutenir nos étudiants en situation précaire et à renforcer les solutions d'hébergement d'urgence pour assurer leur bien-être.

**Indicateurs : Nombre d'étudiants bénéficiant de logements d'urgence par an
Nombre de conventions établies avec des auberges de jeunesse**

Poursuivre notre partenariat avec STUDAPART

Ce partenariat fructueux se caractérise par la mise en ligne d'une plateforme d'offres de logements vacants en Ile-de-France. Cette initiative offre, aux étudiants à la recherche d'un logement, l'opportunité de rester constamment informés des annonces actualisées, qu'il s'agisse de studios, de colocations, de chambres chez l'habitant ou encore de cohabitation intergénérationnelle et solidaire.

Cette plateforme vise à simplifier le processus de recherche de logement, offrant ainsi aux étudiants un accès facilité à une diversité d'options de logement correspondant à leurs besoins spécifiques.

Indicateurs : Nombre de logements trouvés via la plateforme STUDAPART

Restauration



L'offre de restauration pour les étudiants est diversifiée. Elle comprend plusieurs options, telles que les restaurants universitaires, les cafétérias, le libre-service ou les distributeurs automatiques. Cependant, des problèmes liés à l'accès et aux horaires, notamment la saturation des points de restauration pendant la pause déjeuner, demeurent des préoccupations majeures. Cette situation varie en fonction des sites de l'université. L'alimentation étant étroitement liée à la santé et au bien-être, la gestion de la restauration universitaire, confiée au Crous de Créteil, présente un enjeu majeur pour la vie étudiante.

La DVU et le Crous de Créteil visent donc à élaborer des solutions pour remédier à ces problèmes identifiés, avec pour objectif d'améliorer et de faciliter l'accès à des offres de restauration de qualité, tout en promouvant une démarche de développement durable (circuit-court, gestion des déchets, cuisine interne).

Quelques chiffres (Enquête vie universitaire - OFEVE de l'USPN 22/23) :

22% déclarent ne pas parfois manger à leur faim

Un repas coûte 9 euros au CROUS. Il est revendu 1€ ou 3,30 €

60% considèrent que les repas du CROUS sont sains et équilibrés

5% déclarent qu'ils mangent rarement ou pas du tout à leur faim (raison principale : manque de moyens financiers)

54% considèrent la part de leurs frais d'alimentation élevée par rapport à leurs ressources globales mensuelles

Accompagner l'ouverture du nouveau restaurant universitaire sur le site de Bobigny

■

Un nouveau restaurant universitaire du Crous verra le jour sur le campus de Bobigny. Il y aura plus de 200 places assises, une offre de restauration variée (Corner Café, cafétéria et distributeur libre-service) et des espaces de vie étudiante.

Ce restaurant permettra d'accueillir l'ensemble des étudiants sur une amplitude horaire de 8h30 à 17h.

Pour accompagner l'ouverture de ce nouveau restaurant, nous nous engageons à communiquer à ce sujet via nos différents canaux de communication et à faire remonter au Crous le taux de satisfaction de nos étudiants.

Objectif-Jalon : Ouverture du restaurant mars 2024

Indicateurs : nombre d'étudiants fréquentant le restaurant universitaire

Instaurer une pause méridienne obligatoire et faciliter la prise des repas

L'instauration d'une pause méridienne obligatoire est cruciale pour permettre aux étudiants de consacrer le temps nécessaire à une alimentation adéquate, favorisant ainsi leur bien-être physique et mental. Toutefois, il est observé que certains étudiants enchaînent les cours sans pause déjeuner, tandis que d'autres disposent de pauses trop courtes, souvent limitées à 15 à 30 minutes.

Consciente de ces réalités, l'université s'engage à signaler aux responsables de formation toutes situations de ce genre dont elle a connaissance. L'objectif est de favoriser des ajustements dans les emplois du temps, dans la mesure du possible, afin de garantir à chaque étudiant une pause méridienne suffisante.

Parallèlement, la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) entreprendra une réflexion approfondie visant à faciliter des sorties en horaires décalés. Cette initiative a pour objectif de fluidifier les flux dans les espaces de restauration, offrant ainsi aux étudiants une plus grande flexibilité dans la gestion de leur pause déjeuner et mieux concilier leurs obligations académiques et leur bien-être.



Objectif-Jalon : permettre à chaque étudiant de bénéficier d'une pause méridienne de 30 minutes min. Obligation à mettre en oeuvre à compter de la rentrée 2025/2026

**Indicateurs : nombre de formations ne respectant pas l'obligation de pauses méridienne
Nombre d'étudiants ne déjeunant pas**

Aménager de nouveaux lieux de restauration dans les différents espaces de vie étudiante



Dans le souci d'offrir une alternative aux restaurants du Crous, nous nous engageons résolument à installer des micro-ondes dans les divers espaces de vie étudiante. Ainsi, les étudiants désireux de réchauffer leurs repas pourront le faire aisément.

Nous reconnaissons l'importance d'offrir aux étudiants la flexibilité nécessaire pour choisir leurs horaires de repas. Les micro-ondes représentent une solution pratique qui s'adapte aux emplois du temps variés et souvent chargés des étudiants.

Pour concrétiser cette initiative, le Crous de Créteil s'engage à financer l'acquisition des micro-ondes, tandis que l'université assumera la responsabilité de leur entretien. Cette collaboration assure une mise en oeuvre efficace et pérenne de cette proposition. Nous nous engageons sur :

- L'aménagement des espaces de restauration sur chaque site de l'USPN à l'image de ce qui a été réalisé sur le site d'Argenteuil, nous pensons le faire sur le site de la Plaine-Saint-Denis
- Le suivi de la rénovation de la cafétéria de l'IUT de Saint-Denis par le Crous de Créteil (été 2024)

Objectif-Jalon : installer les murs à micro-ondes sur les différents sites avant la rentrée 2024/2025

Indicateurs : nombre de micro-ondes installés

Sensibiliser à l'équilibre alimentaire étudiante



Des actions de sensibilisation à l'équilibre alimentaire sont déployées tout au long de l'année par divers acteurs (le Crous, le SSE, le laboratoire EREN) :

- Intervention de nutritionnistes à travers des animations sur les différents campus.
- Consultations sur rendez-vous avec des nutritionnistes du SSE
- Une étude menée par le Laboratoire de Recherche EREN en lien avec la DVU et l'OVE porte sur les habitudes alimentaires des étudiants
- Ateliers de cuisine animés par le SSE

Sport



La pratique d'une activité physique ou sportive sont reconnus comme des facteurs déterminants de la santé physique et mentale, du bien-être, de l'épanouissement, de l'hygiène de vie et de la perception de soi. En effet, la santé est définie, par l'OMS, comme étant un état complet de bien-être physique, mental et social, qui ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. Toutefois, bien que la pratique sportive soit répandue au sein de la communauté étudiante, des défis subsistent en termes d'accessibilité, de diversité des activités et de prise en compte des besoins spécifiques de groupes d'étudiants, en particulier ceux en situation de handicap. Des obstacles tels que le manque de temps, d'envie et d'argent.

Face à cette problématique de santé publique, l'université ne peut rester indifférente. C'est pourquoi nous encourageons vivement la pratique sportive parmi tous nos étudiants, intégrant cette dimension tant dans les Unités d'Enseignement (UE) obligatoires que optionnelles.

À terme, notre ambition est d'instaurer l'obligation d'une pratique sportive dans les emplois du temps dès le cycle de licence, pour ensuite l'étendre progressivement au cycle de master. La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) engagera une réflexion approfondie sur ce sujet, dans le but de promouvoir activement la santé et le bien-être des étudiants.

Quelques chiffres (Enquête vie universitaire - OFEVE de l'USPN 22/23) :

9 Étudiants sportifs
de haut niveau

Les étudiants sont nombreux à être
satisfaits, voire très satisfaits de l'offre
d'activité sportive de l'USPN

28% des étudiants déclarent ne jamais pratiquer d'activité sportive en raison d'une part, d'un manque de temps et d'autre part, par manque d'envie.

Encourager l'activité physique pour tous les étudiants et les sensibiliser aux bienfaits de la pratique sportive.

La pratique d'une activité physique ou sportive permet d'améliorer la santé des étudiants et de faire de la prévention à différents degrés. En effet, la santé est définie, par l'OMS, comme étant un état de complet de bien-être physique, mental et social, qui ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. Par conséquent, la pratique d'une activité physique et sportive permet d'agir en prévention primaire, secondaire et tertiaire.

Important de rappeler également qu'au-delà du fait que l'activité physique soit vectrice d'amélioration de la santé, l'inactivité physique et la sédentarité élevée sont quant à elles deux facteurs d'augmentations du risque de développement de pathologies nuisant à la santé augmentant le risque de mortalité. Il est nécessaire que ces comportements soient ainsi nommés comme dangereux pour l'état de santé des étudiants. Face à cette problématique de santé publique, l'université ne peut rester indifférente. C'est pourquoi nous encourageons vivement la pratique sportive parmi tous nos étudiants, intégrant cette dimension tant dans les Unités d'Enseignement (UE) obligatoires que optionnelles.

À terme, notre ambition est d'instaurer l'obligation d'une pratique sportive dans les emplois du temps dès le cycle de licence, pour ensuite l'étendre progressivement au cycle de master. La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) engagera une réflexion approfondie sur ce sujet, dans le but de promouvoir activement la santé et le bien-être des étudiants.

Objectif-Jalon : Sport obligatoire : cycle licence rentrée 2026/2027 ; cycle master en 2027/2028

Indicateurs : nombre de formations ayant rendu le sport obligatoire



Développer le dispositif d'accueil des étudiants sportifs de haut et bon niveau (SHBN).

Dans le but de concilier réussite académique et performances sportives, un enseignant référent SHBN est nommé à l'université pour servir de point de contact privilégié aux étudiants sportifs de haut et bon niveau. En fonction de leurs besoins particuliers, leur emploi du temps est aménagé voire personnalisé. De plus, leur participation aux compétitions universitaires est vivement encouragée et soutenue.

Ces étudiants favorisent la renommée et la fierté de notre université. C'est pourquoi, nous devons davantage les mettre en lumière et promouvoir leur réussite.

Objectif-Jalon : communiquer davantage sur le parcours des étudiants SHBN

Indicateurs : évolution du nombre d'étudiants SHBN

Poursuivre le recrutement des étudiants Ambassadeurs sport

Parce que ce sont de très bons communicants auprès de leurs pairs, les étudiants ambassadeurs jouent un rôle clé pour encourager les étudiants à participer à des activités sportives. Ils les sensibilisent à l'importance d'un mode de vie actif et leur démontre comment allier études et sport. Aujourd'hui, 10 étudiants ambassadeurs sportifs sont recrutés en contrat étudiant. L'objectif c'est de doubler ce nombre pour les années à venir.



Objectif-Jalon : doubler le nombre d'étudiants ambassadeurs sportifs à compter de la rentrée 2024/2025

Indicateurs : nombre d'étudiants ambassadeurs sportifs

Évolution du nombre d'étudiants inscrits au DAPS

Faire découvrir de nouveaux lieux sportifs

L'USPN est réputée en tant qu'université dynamique et sportive. En plus de la quarantaine d'activités que nous offrons au sein de nos campus, nous avons à cœur d'étendre et enrichir davantage nos offres de stages. C'est un véritable objectif pour nous de faire découvrir des nouvelles activités dans des lieux nouveaux où nos étudiants n'ont jamais eu l'occasion de s'y rendre. Raquette dans les plus belles montagnes de France, plongées dans les eaux maritimes du sud de la France, golf au sein d'une forêt de 70 hectares, autant de stages pour émerveiller nos étudiants et les sortir de leur cadre du quotidien.

Indicateurs : évolution du nombre de stages proposés aux étudiants

Mobiliser les structures sportives du territoire via des conventions

Grâce à des conventions établies avec les partenaires du territoire, nous avons la possibilité d'utiliser leurs structures sportives. Cela nous permet d'offrir aux étudiants des espaces supplémentaires et diversifier nos activités. Par exemple, nous pouvons proposer des cours de plongée à la piscine La Baleine de Saint-Denis grâce à un partenariat avec la ville. Par ailleurs, des cours de golf sont organisés au Golf de Domont Montmorency. Pour permettre de proposer davantage d'activités, nous allons établir de nouveaux partenariats (foot en salle, base de loisirs de Cergy, etc...). Parallèlement, dans un souci de santé publique, et parce que le sport est important pour tout public, nous allons mener une réflexion pour ouvrir nos structures au territoire.

Indicateurs : nombre de conventions établies avec le territoire

Sensibilisation à la pratique du sport des étudiants en situation de handicap

L'USPN se veut être une université inclusive. Tous les étudiants, indépendamment de leurs capacités physiques, doivent avoir la possibilité de participer pleinement aux activités sportives. Comme nous l'avons rappelé ci-dessus, l'activité physique est essentielle pour le bien-être global. La formation des enseignants garantit que toutes les expériences doivent être adaptées et accessibles aux étudiants en situation de handicap. Pour ce faire, nous voulons utiliser toutes les ressources de l'université, booster une intelligence collective entre le DAPS et les enseignants du Master Entraînement et optimisation de la performance sportive parcours handicaps locomoteurs et sensoriels et performance sportive de l'UFR SMBH, pour travailler et proposer des parcours sportifs aux étudiants en situation de handicap.

Indicateurs : évolution du nombre d'étudiants en situation d'handicap pratiquant une activité sportive



Culture

La politique culturelle universitaire s'inscrit dans les missions assignées par la loi aux universités (code de l'éducation, article L.123-6) et concourt à la politique de développement culturel territorial mise en oeuvre par le ministère de la culture et de la communication en partenariat avec les collectivités territoriales conformément à la convention-cadre « Université lieu de culture » qui replace l'enseignement supérieur au coeur de la politique de développement culturel de l'État et des collectivités territoriales.

La politique culturelle universitaire présente une double spécificité : elle repose sur la participation directe de la communauté universitaire dans l'animation culturelle et la création artistique et sur une articulation étroite avec les domaines de la formation et de la recherche. Elle contribue à leur bien-être, à leur réussite et à leur insertion professionnelle. Cette politique portée par le service SACA vise à favoriser l'accès du plus grand nombre d'étudiants à la culture, aux oeuvres et aux pratiques culturelles et artistiques au sein de nos campus et hors université.

Développer une offre culturelle de proximité sur l'ensemble des campus universitaires doit se faire en partenariat avec les institutions artistiques et culturelles locales, les directions régionales des affaires culturelles, les collectivités territoriales pour investir des lieux équipés à proximité immédiate des campus.

L'université est membre de l'AUC+

Quelques chiffres (Enquête vie universitaire - OFEVE de l'USPN 22/23) :

17 ateliers proposés par le SACA : street art, théâtre, ouverture culturelle, voix et chant, cinéma, arts plastiques, atelier écriture, langue des signes, ensembles musicaux, création musicale, photo, Tai-chi, radio, art oratoire, chorale,

56 évènements sur les campus
et 49 spectacles hors campus en 2023

La majorité des répondants à l'enquête
ont déclaré ne jamais se livrer à des
activités culturelles et artistiques en
raison d'un manque de temps.



Mieux faire connaître le service culturel auprès des étudiants et augmenter la visibilité des pratiques

Aujourd'hui, c'est 122 événements qui sont proposées aux étudiants, un cahier de saison édité par semestre et 3 espaces dédiés à la culture (Chauffe-rie, Café expo, Le Foyer). Pour renforcer la visibilité du service culturel auprès des étudiants et toucher un large public, nous allons travailler sur de nouvelles stratégies de communication pour mettre en avant les activités culturelles proposées, les avantages offerts aux étudiants, et en soulignant la diversité des opportunités disponibles au sein et hors nos campus. Par ailleurs, la notion « d'étudiant artiste » est encore trop méconnue au sein de notre université. Nous allons donc communiquer davantage sur ce dispositif permettant aux étudiants concernés de bénéficier d'aménagements d'études pour continuer leurs pratiques artistiques



régulière et reconnue. Enfin, de nouveaux lieux dédiés à la culture verront le jour sur le campus de Villetaneuse et Bobigny avec la création d'une salle polyvalente, d'une salle d'exposition, d'une salle de pratique musicale, d'un nouvel espace de création artistique ou encore avec un auditorium.

Indicateurs : évolution du nombre d'étudiants inscrits au service culturel

Mettre en place le premier Conseil culturel à l'université

Ce conseil sera chargé d'élaborer des propositions en ce qui concerne la politique culturelle, artistique et de diffusion de culture scientifique, technique et industrielle au sein de notre université. A l'instar du conseil de médecine, une place centrale sera accordée aux étudiants au sein de ce conseil. Ils joueront un rôle actif dans la définition des axes stratégiques et l'identification des besoins prioritaires pour promouvoir la culture auprès de l'ensemble de nos étudiants. En plaçant les étudiants au coeur des décisions, nous nous assurons que leurs perspectives uniques et leurs besoins spécifiques sont pris en compte, renforçant ainsi l'efficacité et la pertinence de notre approche en matière de culture.

Objectif-Jalon : Réunion du premier conseil culturel en juin 2024 Composition du conseil avec un minimum de X étudiants élus

Indicateurs : taux de participation des étudiants aux réunions du conseil Fréquence des réunions du conseil

Poursuivre le développement de collaborations auprès de tous les établissements et structures culturelles locales.

Renforcer et pérenniser les liens collaboratifs entre le service culturel de l'université et les structures culturelles locales demeure une priorité. Cette démarche vise à mieux faire découvrir la culture aux étudiants en favorisant des projets culturels conjoints, en harmonisant les politiques tarifaires, et en développant des parcours de spectateurs diversifiés. Cette collaboration englobe diverses entités culturelles telles que les

théâtres, conservatoires, musées, médiathèques, salles de musique et salles de danse. L'objectif est d'enrichir l'expérience culturelle des étudiants, tout en consolidant les initiatives communes et en favorisant l'accessibilité à la richesse artistique locale.

Indicateurs : mise en place de conventions de partenariats signés avec des partenaires locaux + évolution

Accueillir des résidences d'artistes au sein de nos campus

Accueillir des artistes en résidence dans nos murs est une aubaine pour l'USPN. Nous voulons accueillir un ou plusieurs artistes pour que ces derniers effectuent un travail de recherche ou de création autour d'un projet Arts & Sciences en collaboration avec le service culturel et la chargée de mission Sciences Avec et Pour la Société. Ces projets incluront, bien entendu, la participation des étudiants autour d'ateliers ou activités.

Objectif-Jalon : accueillir une résidence d'artiste par an à compter de la rentrée 2025/2026

Mieux informer les étudiants sur le dispositif Culture-ActionS du Crous de Créteil

De nombreux étudiants veulent organiser des événements culturels. L'université, via le FSDIE Projets, les soutient en les accompagnant dans leur financement. Pour avoir un soutien financier complémentaire, les étudiants peuvent également s'appuyer sur le Culture-ActionS du Crous de Créteil mais force est de constater que très peu d'étudiants connaissent ce dispositif. Nous allons donc mieux communiquer en ce sens, les accompagner pour monter leur dossier et structurer leur présentation.

Indicateurs : Nombre de dossiers présenté à la Commission du Culture-ActionS du Crous de Créteil

Inscrire progressivement la culture dans les emplois du temps des étudiants

Dans le contexte compétitif du marché du travail, nous reconnaissons que les étudiants font face à une concurrence intense. À CV équivalents, la richesse culturelle d'un étudiant peut faire la différence (briser le plafond de verre du déterminisme social). C'est pourquoi, nous accordons une grande importance à la culture générale, artistique et scientifique de nos étudiants.

Notre ambition est de formaliser cette préoccupation en instaurant l'obligation d'une Unité d'Enseignement (UE) libre dédiée à la culture dès le cycle de licence. Ce dispositif sera ensuite progressivement étendu au cycle de master. La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) entreprendra une réflexion approfondie sur cette initiative, visant à intégrer activement la dimension culturelle dans le parcours académique des étudiants.

Cette démarche va au-delà de l'enrichissement personnel. Elle vise à armer nos étudiants d'une diversité de connaissances qui les démarqueront sur le marché professionnel, les préparant à aborder les défis contemporains avec une perspective éclairée et élargie. La promotion de la culture des étudiants devient ainsi une composante essentielle de notre engagement envers leur réussite académique et professionnelle.

Objectif-Jalon : obligation de l'UE libre culture pour toutes les formations 2025/2026

Indicateurs : nombre de formations ayant rendu l'UE culture obligatoire



Développer des programmes liant culture et santé en lien avec le SSE



Le développement de programmes intégrant culture et santé au sein de l'université peut permettre au SSE de répondre à son objectif d'améliorer le bien-être des étudiants. En effet, le service culturel et le service de santé étudiante peuvent renforcer leur collaboration en donnant plus de visibilité aux bienfaits qu'offrent les ateliers de pratiques artistiques et les activités créatives en lien avec la détente, la réflexion et la gestion du stress. L'art et la culture, sous différentes formes, sont des moyens efficaces de promouvoir la santé mentale en offrant des espaces d'expression et de divertissement. Par ailleurs, des pièces de théâtre, des expositions artistiques ou des conférences interactives peuvent aborder des sujets tels que la santé mentale, la prévention des maladies, ou les comportements sains, tout en engageant le public de manière créative. Le Service culturel envisage à ce titre de consacrer un cycle thématique intitulé « Art et Soins ».

Objectif-Jalon : inscrire dans le cahier de saison du service culturel des programmes de culture et santé

Encourager des sorties culturelles en dehors du territoire



Un grand nombre de nos étudiants, majoritairement originaires de la Seine-Saint-Denis, n'ont pas encore eu la possibilité d'explorer d'autres régions de la France. Le service culturel a le pouvoir de leur offrir cette ouverture en les invitant à découvrir les trésors culturels disséminés aux quatre coins du pays : châteaux, festivals, monuments, territoires... une véritable immersion dans la diversité et la richesse de la culture française au travers d'une expérience de mini-voyage.

Objectif-Jalon : organiser un voyage par an

Indicateurs : nombre d'étudiants inscrits aux mini-voyages culturels

Transport et mobilité

35% des étudiants considèrent que la part des frais de transports par rapport à leurs ressources globales mensuelles est élevée.

En 2023, des arceaux à vélo ont été installés dans l'ensemble des campus

Favoriser l'utilisation des transports en commun, des vélos et du covoiturage

Confrontés à des contraintes d'espaces, nos campus sont limités en termes de places de stationnement pour les voitures. Les étudiants attendent parfois de longues minutes pour trouver une place et cela entraîne des retards en cours et de la frustration.

Dans un objectif de transition écologique, l'usage du vélo, des transports en commun, du covoiturage ou des engins de déplacement personnel motorisés (EDPM) est fortement encouragé. Nous voulons, en effet, que de plus en plus d'étudiants adoptent des modes de transports alternatifs, plus diversifiés et durables. Nous nous engageons à dialoguer avec les collectivités pour développer des pistes cyclables et des passages piétons sécuri-



sés, faire remonter à la SNCF et RATP les difficultés que les étudiants peuvent rencontrer régulièrement dans leur quotidien et développer des offres de covoiturage.

Soutenir la prise en charge partiel de la carte Navigo par les communes.



Lors d'une rencontre avec la ville de Bobigny, cette dernière nous a informé prendre en charge 25% du coût de la carte Imagine R pour les étudiants résidants sur son territoire. L'USPN soutient cet engagement et proposera aux mairies de Villetaneuse et de Saint-Denis que les étudiants Dyonysiens et Villetaneusiens disposent du même avantage.

Construction de deux maisons à vélo



Nous ne pouvons sensibiliser les étudiants à délaissier leurs voitures sans proposer des projets alternatifs. Aussi, nous nous engageons à construire une maison à vélo au sein des campus de Villetaneuse et de Bobigny. Plus qu'un simple espace de stationnement, ce garage servira aussi d'espace de réparation et de recyclage des pièces usagées. Ce projet s'inscrit naturellement dans une démarche éco-responsable dans laquelle l'université est engagée, et permettra de créer de l'emploi étudiants.

Objectif-Jalon : Création des garages à vélo dans le courant de l'année universitaire 2027/2028

Indicateurs : Nombre de places de stationnement vélo pour les étudiants

Couvrir une partie des parkings étudiants avec des ombrières photovoltaïques pour permettre la recharge de véhicules électriques, vélos ou EDPM



Ce projet de développement consiste à installer des ombrières photovoltaïques au-dessus d'une partie des parkings réservés aux étudiants. L'objectif est double : offrir une protection contre les intempéries tout en produisant de l'électricité propre grâce à l'énergie solaire.

En couvrant ces parkings avec des ombrières photovoltaïques, on crée un double avantage environnemental et pratique. Premièrement, cela permet de générer de l'électricité à partir du soleil, réduisant ainsi la dépendance aux sources d'énergie non renouvelables et contribuant à la transition énergétique vers des solutions plus durables.

Deuxièmement, ces ombrières offrent un endroit idéal pour la recharge de véhicules électriques, de vélos électriques ou d'autres engins de déplacement personnel électriques (EDPM). En intégrant des bornes de recharge dans les ombrières photovoltaïques, on facilite l'adoption et l'utilisation de ces modes de transport écologiques, tout en offrant une solution.



Axe 2 : inclusion diversité et engagement



Handicap



L'USPN s'efforce de créer un environnement d'apprentissage et de vie qui soit accueillant, inclusif et équitable pour tous ses étudiants. En nous appuyant sur le schéma directeur du handicap de notre université, nous croyons fermement que chaque étudiant, indépendamment de ses circonstances individuelles, mérite de bénéficier d'une vie universitaire enrichissante et épanouissante. C'est pourquoi, dans le cadre de notre engagement en faveur de l'inclusion, nous accordons une attention particulière aux besoins des étudiants en situation de handicap.

Notre objectif est de garantir que chaque étudiant dispose des ressources et du soutien nécessaires pour réussir pleinement dans son parcours académique et personnel.

Nous reconnaissons que la diversité des étudiants en situation de handicap nécessite des approches flexibles et personnalisées. C'est pourquoi nous nous engageons à mettre en oeuvre des mesures d'accessibilité qui tiennent compte des besoins individuels, tout en veillant à ce que ces mesures n'engendrent aucune forme de stigmatisation ou de discrimination. Au-delà de répondre aux besoins spécifiques des étudiants en situation de handicap, notre objectif est de créer une culture d'inclusion où chaque membre de la communauté universitaire se sent valorisé, respecté et soutenu. Nous sommes convaincus que la diversité, sous toutes ses formes, enrichit notre université, c'est pourquoi, nous affirmons notre engagement à placer l'inclusion et l'accessibilité au coeur de nos missions.

Quelques chiffres (Enquête vie universitaire - OFEVE de l'USPN 22/23 ; schéma directeur handicap 17/22 de l'USPN) :

435 étudiants en situation handicap étaient inscrits en 2019 : handicap visible ou invisible

18 étudiants en situation d'handicap ont besoin d'un logement adapté

26% méconnaissent le fait que l'université fournit des aides pour les étudiants en situation de handicap

Parmi les différents types de handicaps, les troubles sensoriels (visuels, auditifs) et les troubles viscéraux (maladies chroniques et évolutives) sont les plus fréquents



SCHEMA DE LA VIE ETUDIANT

Renforcer le pôle handicap de l'université

L'accueil croissant d'étudiants en situation de handicap au sein de notre université est une évolution positive que nous saluons avec enthousiasme. Afin de répondre de manière adéquate à cette augmentation, nous envisageons de renforcer nos équipes dédiées en augmentant le nombre de professionnels chargés de l'accueil et de l'accompagnement de ces étudiants. Cela implique le recrutement d'une personne supplémentaire ainsi que la création de davantage de contrats étudiants pour assurer une assistance et un soutien adaptés à leurs besoins spécifiques.

Objectif-Jalon : recrutement en 2024 d'un chargé de l'accueil et l'accompagnement des étudiants en situation de handicap

*Indicateurs : nombre d'étudiants en situation de handicap inscrits
Nombre de contrats-étudiants recrutés dans ce domaine
Nombre de saisines effectués par les étudiants*

Améliorer l'accessibilité des locaux

Dans le cadre du schéma directeur du handicap de l'université, nous exprimons la volonté affirmée d'améliorer l'accessibilité des espaces communs pour les étudiants en situation de handicap. Cette démarche constitue l'un des premiers piliers de notre engagement envers une université entièrement accessible et inclusive. Nous demeurons donc attentifs à la mise en œuvre de ce plan, suivant son évolution de près.

Indicateurs : nombre d'espaces totalement accessibles aux étudiants en situation d'handicap

Mise en place d'une convention avec la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)

Suite aux retours de certains étudiants signalant des difficultés à contacter ou suivre l'évolution de leurs dossiers déposés à la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), nous envisageons de mettre en place une convention afin d'améliorer le service offert à ces étudiants. Cette collaboration entre l'USPN et les MDPH de chaque département en Île-de-France vise à offrir aux étudiants un suivi individualisé et personnalisé, le tout dans des délais réduits. Nous sommes déterminés à renforcer cette coopération pour garantir une prise en charge efficace et attentive des besoins spécifiques de chaque étudiant concerné.

Objectif-Jalon : établir une convention USPN/MDPH dans le courant de l'année 2025

Poursuivre la sensibilisation et la formation au handicap



L'objectif du projet est d'améliorer l'accueil et l'accompagnement des étudiants en situation de handicap au sein de l'USPN en formant l'ensemble des personnels enseignants. L'accent est mis sur le développement de compétences spécifiques permettant aux enseignants de créer un environnement inclusif et favorable à la réussite académique des étudiants en situation de handicap.

Les modules suivants seront proposés :

- Connaître les enjeux de la poursuite d'études et des parcours des jeunes en situation de handicap
- Se repérer dans le cadre législatif et réglementaire
- Comprendre les enjeux de l'accessibilité pédagogique
- Savoir repérer les acteurs internes et utiliser les outils existants

Face à la diversité des besoins des étudiants en situation de handicap, il devient crucial d'outiller les enseignants avec des compétences adaptées pour répondre efficacement à ces besoins. Cela s'inscrit dans une démarche globale visant à créer un environnement éducatif où tous les étudiants, indépendamment de leurs capacités, peuvent bénéficier pleinement de leur parcours académique. Depuis deux ans, cette formation est proposée aux nouveaux MCF. Force de constater qu'il est nécessaire d'élargir ce dispositif à l'ensemble des enseignants.

Objectif-Jalon : former 340 enseignants par an pendant 3 ans

Indicateurs : Nombre d'enseignants ayant suivi une formation de sensibilisation au handicap

Lutte contre le harcèlement et les discriminations

Quelques chiffres (Enquête vie universitaire - OFEVE de l'USPN 22/23)

11% des étudiants ont signalé avoir été victime ou témoin de discrimination au sein de l'université.

La discrimination liée à l'origine ethnique est le type le plus signalé par les étudiants.

7% des étudiants ont signalé avoir été victime ou témoin de harcèlement au sein de l'université.

2% des étudiants ont signalé avoir été victime de bizutage.

L'USPN poursuit son engagement contre les discriminations et contre les violences de genre, sexistes et sexuelles avec la mise en place d'une cellule de signalement.

Deux chargés de mission « Égalité entre les femmes et les hommes » et une chargée de mission « Lutte contre le racisme, l'antisémitisme et toutes les formes de discriminations ».

Cette cellule de signalement vise à prévenir toute forme de harcèlement et accompagne les étudiants qui veulent faire part d'une situation qui les concerne : discrimination ; harcèlement sexiste ou sexuel, violence sexiste ou sexuelle.

Par ailleurs, grâce à l'alliance SPC, nous mettons en oeuvre de nombreuses actions communes, telles que l'organisation d'une conférence sur les violences à l'université organisée à l'INALCO, ainsi que la création d'un concours de vidéos étudiantes contre le sexisme. Nous sommes particulièrement fiers de souligner qu'un étudiant de l'USPN a remporté la dernière édition de ce concours, illustrant ainsi l'engagement et le talent de notre communauté étudiante dans la lutte contre les discriminations.

Renforcer la sensibilisation

■

Dans l'objectif d'informer l'ensemble des étudiants sur les diverses manifestations de harcèlement et de discrimination, des campagnes de sensibilisation seront régulièrement planifiées. Ces initiatives auront lieu non seulement lors des journées de pré-rentrée, mais également tout au long de l'année à travers différentes initiatives telles que des campagnes d'affichage, des conférences, des stands interactifs, des concours, et des appels à projets.

En outre, une attention particulière sera portée à un projet dédié au «cyber-harcèlement». Cette thématique a suscité un vif intérêt parmi les étudiants, soulignant sa présence de nos jours.

Aussi, afin que la sensibilisation et l'accompagnement se poursuivent à l'extérieur de nos murs, en plus du partenariat que nous avons avec l'institut Women Safe, nous allons établir de nouvelles collaborations avec d'autres structures. En priorité, nous avons à coeur d'établir des liens avec La Maison des Femmes de Saint-Denis qui est très active sur le territoire.

Par ailleurs, pour renforcer notre cellule de signalement et améliorer davantage nos communications et nos actions, nous prévoyons de recruter un service civique dédié aux questions de discriminations, de racisme, d'antisémitisme, de harcèlement et de violences. Ce renfort permettra d'accentuer notre engagement dans la lutte contre ces fléaux.

Enfin, un MOOC de 1h30 sur les Violences Sexistes et Sexuelles a été réalisé à destination des étudiants. Ce MOOC est inclus dans la formation des doctorants Erasme et Galilée. En plus de son enregistrement sur Moodle, l'idée est de le communiquer davantage aux étudiants afin que tout le monde en soit informé de son existence.

Objectif-Jalon : sensibiliser lors des réunions de pré-rentrée

L'organisation d'un évènement par an

Indicateurs : Nombre d'appels à projets, nombre de répondants aux appels à projets

Mieux accompagner les étudiants

■

Pour assurer la sécurité et le bien-être de l'étudiant, la cellule s'engage à traiter rapidement un signalement. Une évaluation est menée rapidement pour déterminer la nature et la gravité de l'incident, ainsi que le besoin éventuel de mesures d'urgence. Un accompagnement est effectué tout en garantissant la confidentialité des informations fournies par le plaignant. L'université s'engage à établir des sanctions claires et dissuasives pour les auteurs de harcèlement et de discrimination en veillant à ce que les mesures disciplinaires soient proportionnées à la gravité de l'acte.

Indicateurs : Nombre de saisines de la cellule de signalement et temps de traitement

Nombre de conseils disciplinaires pour des cas d'harcèlements et de discriminations

Promouvoir l'égalité entre étudiantes et étudiants

■
Un travail considérable est effectué par la vice-présidence Science Avec et Pour la Société pour valoriser les femmes au sein des filières scientifiques. Cette volonté se traduit par l'organisation de l'évènement « Femmes et Sciences », évènement organisé pour briser les stéréotypes de genre qui limitent souvent les aspirations des femmes dans les domaines scientifiques.

Il est impératif de continuer à promouvoir la recherche sur les questions de genre dans les sciences, afin de mieux comprendre les obstacles auxquels les femmes sont confrontées et de développer des stratégies efficaces pour les surmonter. A cet effet, la cellule VSS a établi un partenariat avec l'Institut du genre qui permet à des étudiants de l'USPN de soutenir des mémoires en lien avec la thématique du « genre ». Notre volonté c'est de mettre en lumière ces étudiants.

Enfin, l'USPN renomme une partie de ces amphithéâtres avec des noms de femmes scientifiques. Renommer des amphithéâtres d'une université avec des noms de femmes scientifiques est une démarche symbolique nécessaire. Cela témoigne de notre engagement envers l'égalité des genres et la reconnaissance du rôle essentiel des femmes dans l'avancement de la science.

En plus de célébrer le travail et les contributions souvent sous-estimées des femmes dans les sciences, cette initiative peut également inspirer les étudiantes en leur offrant des modèles auxquels s'identifier. En voyant des noms de femmes scientifiques sur les bâtiments où elles étudient, les jeunes femmes peuvent être encouragées à poursuivre leurs propres aspirations scientifiques et à briser les stéréotypes de genre qui persistent dans ce domaine. Nous allons poursuivre ce travail pour d'autres amphithéâtres et bâtiments.

Réaliser un travail collaboratif avec les différents acteurs

■
Afin de mettre en lumière les missions et activités de la cellule signalement, le travail collaboratif de la cellule VSS avec le service culturel et les masters de l'UFR COM seront maintenus. D'autres partenariats avec le service de santé étudiante ou encore le service vie étudiante seront réalisés.

La cellule travaillera également en collaboration avec les associations étudiantes comme Womansplaining pour renforcer la sensibilisation et l'action contre le harcèlement et la discrimination.

Des financements d'appels à projets seront proposés aux associations étudiantes.

Indicateurs : évolution des cas d'harcèlement et de discriminations

Vie associative et engagement étudiant



L'engagement de la communauté étudiante dans des activités associatives, électives ou autres, constitue une partie intégrante de la vie étudiante et de sa gouvernance.

La vie associative de l'USPN enrichit le parcours des étudiants, donnant vie à nos campus à travers une multitude d'activités et de projets. Nous encourageons activement cet engagement associatif car il offre la possibilité aux étudiants de développer de véritables compétences (softskills) tout en tissant des liens sociaux.

Les motivations des étudiants pour s'engager sont diverses : syndicale, artistique, écologique, sportive, avec la volonté de contribuer à la société à la recherche de divertissement ou au désir de rejoindre une communauté. Elles se font à l'échelle de l'établissement ou au niveau de la composante, voire de la formation.

Bien que l'engagement étudiant soit encouragé par l'Université USPN et a été renforcée en 2017 par la circulaire relative à la reconnaissance de l'engagement dans la vie associative, sociale ou professionnelle, sa mise en avant et sa valorisation dans les cursus ne sont pas toujours garanties, souvent en raison d'une diffusion de l'information peut être insuffisante.

Afin d'améliorer cette situation, il est essentiel d'impliquer la communauté étudiante dans les réflexions et les décisions, en engageant les élus étudiants et les associations à travers différentes instances et conseils de l'université voire même à travers la création d'un parlement des étudiants. Dans le cadre des missions de la DVU, des actions visant à renforcer cet engagement sont mises en place afin d'accompagner toutes les initiatives étudiantes (appel à projets, budget participatif étudiant).

Le FSDIE Projets représente 30% de la CVEC (dont 30% est consacré au FSDIE social). Ce budget sert à accompagner financièrement les étudiants à réaliser leur projet associatif.



40 associations étudiantes

Les étudiants déclarent s'être engagés auprès d'associations pour se sentir utile à la société et dans le but d'agir pour une cause.

50% des étudiants ayant répondu à l'enquête ne s'engagent pas dans une association par manque de temps

Donner plus de visibilité aux associations étudiantes

Mettre en place des formations destinées aux membres d'associations étudiantes est important. Dans cette perspective, la conception d'un guide dédié aux associations sera réalisée, visant à fournir aux étudiants une ressource complète sur diverses procédures telles que la création d'une association, la rédaction des statuts, la gestion financière, et les implications juridiques. Cette initiative vise à renforcer leurs connaissances et compétences dans la gestion quotidienne de leurs associations.

Parallèlement, des formations spécifiques seront développées pour perfectionner les compétences liées au montage de projets. Ces formations offriront aux responsables associatifs les outils nécessaires pour élaborer, planifier et mettre en oeuvre des initiatives au sein de l'université.

Des actions en cours ou à venir :

- *Encourager les initiatives étudiantes à travers le FSDIE afin de créer de nouveaux événements étudiants tout au long de l'année et à la dimension de l'établissement afin de renforcer la cohésion entre composantes et le sentiment d'appartenance à l'Université*
- *Annuaire des associations sur le site internet de l'université*
- *Charte des associations, cérémonie de signature avec le président de l'université*
- *Réunion de rentrée avec tous les représentants des associations*
- *Mise à disposition de locaux associatifs. Réception de nouveaux locaux sur le site de Bobigny*



Objectif-Jalon : former les associations étudiantes à compter de la rentrée 24/25

Indicateurs : nombre d'associations formées

Créer un parcours de formation pour les élus

La mise en place d'un parcours de formation pour les élus siégeant dans les instances institutionnelles permettra de renforcer leur efficacité et leur compréhension des enjeux liés à leur rôle. Ce parcours abordera divers aspects essentiels, allant de la découverte des missions et du fonctionnement de l'université à la clarification des droits et responsabilités inhérents à la fonction d'élu.

Objectif-Jalon : Mise en place du parcours de formation des élus étudiants à compter de la rentrée 2024/2025

Indicateurs : Nombre d'élus étudiants ayant bénéficié de la formation

Maintenir le budget accordé aux associations

Afin de soutenir activement les associations étudiantes et promouvoir leurs initiatives, nous avons décidé de leur allouer un budget de fonctionnement. Initialement fixé à 300 €, ce montant a été ajusté pour répondre aux besoins croissants des associations. Il a été porté successivement à 500 €, puis à 1000 €.

Cette augmentation significative a pour objectif de garantir aux associations des ressources financières suffisantes pour couvrir leurs frais administratifs, tels que les assurances de responsabilité civile, ainsi que leurs besoins matériels, incluant l'acquisition d'équipements essentiels tels que des imprimantes, entre autres.

Notre engagement est de maintenir ce budget à son niveau actuel afin de permettre aux associations de planifier et de mener à bien leurs activités sans contraintes. Nous sommes conscients que la réussite de leurs projets repose en partie sur un soutien financier adéquat, et c'est dans cette optique que nous continuerons à oeuvrer en faveur du dynamisme de nos associations étudiantes.

Indicateurs : nombre d'associations bénéficiant de la subvention

Valoriser et mieux reconnaître l'engagement étudiant

L'article 29 de la loi égalité et citoyenneté, paru le 27 janvier 2017, généralise les dispositifs de reconnaissance de l'engagement étudiant à l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur. Le décret n° 2017-962 du 10 mai 2017 et la circulaire du 23 mars 2022 relatifs à la reconnaissance de l'engagement des étudiants dans la vie associative, sociale et professionnelle précisent et complètent cet article.

Le décret dispose que les établissements d'enseignement supérieur doivent mettre en oeuvre un dispositif garantissant la validation, pour l'obtention d'un diplôme, des compétences, connaissances et aptitudes acquises par leurs étudiants dans l'exercice des activités associatives, sociales ou professionnelles mentionnées à l'article L. 611-9 du code de l'éducation.

La CFVU a voté, en sa séance du 30 juin 2022, la mise en place du nouveau règlement intérieur relatif à l'engagement étudiant à l'USPN.

L'objectif c'est de dresser un constat sur la mise en place de ce règlement à l'université, vérifier que les composantes se sont appropriées ce dispositif (point bonus, attribution ECTS) et de s'assurer qu'un nombre croissant d'étudiants voient leur engagement reconnu au sein de leur formation.

Si ce n'est pas le cas, nous mènerons une réflexion pour **centraliser la gestion de la reconnaissance de l'engagement étudiant autour d'une commission ad'hoc**. Les membres de cette commission auront pour mission l'évaluation et la validation des compétences, connaissances et aptitudes acquises par les étudiants et la transmission des résultats aux responsables de formation.

Enfin, pour répondre à la demande des étudiants, nous les accompagnerons à mettre en place un parlement étudiant, espace où ils pourront exprimer leurs opinions, préoccupations et idées. L'établissement d'un parlement étudiant encouragera la participation active des étudiants dans la vie universitaire. Cela contribuera à créer un sentiment d'appartenance et à renforcer l'implication des étudiants dans les projets de l'université.

Le parlement étudiant pourra jouer un rôle crucial dans l'identification des besoins spécifiques des étudiants, que ce soit en matière de services, d'infrastructures ou de programmes académiques. Cela permet à l'université de mieux répondre aux attentes de sa communauté étudiante.

Enfin, le parlement étudiant pourra proposer des initiatives innovantes pour améliorer la qualité de vie sur le campus.

Indicateurs : nombre d'étudiants ayant bénéficié de l'UE engagement

Développement soutenable



Le développement soutenable est devenu un principe fondamental. Au coeur de cette notion réside la nécessité d'adopter des pratiques et des politiques qui répondent aux besoins présents sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Pour accompagner le chargé de mission développement durable de l'université, nous souhaitons porter les principes du développement soutenable dans toutes les facettes de la vie universitaire.

Quelques chiffres (Enquête vie universitaire - OFEVE de l'USPN 22/23)

85% soutiennent l'importance du respect de la faune et de la flore

82% trouvent important le tri sélectif et la diminution des déchets

70% souhaitent utiliser des transports moins polluants

Sensibiliser les étudiants au développement durable



Conformément aux jalons posés dans le Plan climat-biodiversité et transition écologique de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et afin de garantir une cohérence et compatibilité des formations entre elles, un socle de connaissances et compétences sur la transition écologique pour un développement soutenable (TEDS) doit être défini et partagé entre les acteurs de l'enseignement supérieur.

Des actions seront réalisées :

- A compter de la rentrée 2025, l'UE « Transition écologique et développement soutenable », sera dispensée aux étudiants du cycle licence. Ils seront ainsi sensibilisés aux grands enjeux socio-environnementaux et de durabilité (changement climatique, perte de la biodiversité, problèmes migratoires...). Cette formation dispensée sur 30 heures leur permettra d'acquérir 3 ECTS.
- Mener une réflexion en CFVU pour faire évoluer les contenus des enseignements disciplinaires pour une meilleure prise en compte de la transition écologique dans l'enseignement supérieur
- Inscire des critères environnementaux dans les dossiers de candidature pour le FSDIE et la CVEC.
- Proposer un appel à projets spécifique « TEDS » à destination des étudiants. Cet appel à projets visera à encourager les étudiants à concevoir et à mettre en oeuvre des initiatives novatrices qui favorisent la transition écologique au sein de nos campus (recyclage, tri des déchets, collecte des mégots, opération nettoyage des campus, etc...).
- Développer des îlots de fraîcheurs avec des points d'eau extérieurs
- Proposer des campagnes de sensibilisation sur l'urgence climatique sur l'ensemble des campus

Les ruches de l'université



Grâce à un projet de l'association étudiante Alter Nature, nous avons la chance d'héberger des ruches sur nos campus. Cette belle initiative apporte de nombreux avantages tant sur le plan écologique que pédagogique.

Les étudiants assurent la gestion, l'entretien et la récolte du miel. Plus d'une tonne de miels est produit chaque année à l'université. Ce miel bio est ensuite redistribué aux étudiants lors de divers évènements. L'USPN est fière de contribuer à la protection des abeilles, espèce pollinisatrice, aujourd'hui fortement menacée par l'utilisation massive de pesticides.





Axe 3 : prévention, accompagnement et actions sociales



Précarité et social



La précarité étudiante a connu une augmentation au cours des dernières années : hausse des loyers, flambée des prix de l'alimentaire et des transports affectant divers aspects de la vie étudiante tels que l'accès au logement, aux soins, à une alimentation suffisante et de qualité, aux loisirs ainsi qu'au bien-être psychologique.

Cette situation touche généralement un grand nombre d'étudiants d'USPN et plus particulièrement les étudiants internationaux, les personnes en situation de handicap et les étudiants non boursiers qui doivent, par obligation, avoir des revenus à occuper un emploi étudiant au détriment de leurs études et qui risquent d'être mis en échec en début de cursus.

Afin de remédier à ces situations et lutter efficacement contre la recrudescence des situations de précarité, plusieurs leviers d'action ont été identifiés : informer les étudiants sur tous les dispositifs sociaux, commission FSDIE social, complémentarité des aides sociales, recherche de partenaires pour les logements d'urgences, distribution de colis alimentaires, prêts d'ordinateurs.

En lien avec le Crous de Créteil, la DVU veille à améliorer tous les dispositifs d'aides et d'accompagnement pour une prise en charge rapide et efficace de chaque situation.

31% des étudiants
sont boursiers

Montant FSDIE social :
115 000 € en 2023
Les demandes d'aides
sociales des étudiants ont
augmenté de 63 % entre
2022 et 2023.

72 étudiants ont été
exonérés des frais
d'inscription en 2023



Lutter contre la précarité alimentaire

Malgré une tendance à une alimentation saine et équilibrée, les problèmes liés à la précarité alimentaire persistent, notamment en raison des contraintes financières.

Des étudiants ne mangent pas à leur faim pour des raisons financières, malgré des solutions mises en place par les établissements, le Crous, les associations, etc.

Nous allons développer les actions suivantes :

- Développer les épiceries solidaires dans les campus
- Informer les étudiants et les différents acteurs (représentants des étudiants, les responsables pédagogiques, les associations étudiantes, etc.) sur les dispositifs d'aides existants : Repas à 1 euro, aides financières, chèques alimentaires...
- Poursuivre les opérations de distributions de colis alimentaires avec nos partenaires : la région Ile de France, la Croix-Rouge, campus Condorcet, ...
- Collaborer avec les agriculteurs locaux pour développer l'achat de paniers (AMAP...)



Lutter contre la précarité numérique

- Faciliter l'accès des étudiants à l'équipement informatique : maintenir et développer les systèmes de prêt d'ordinateur de longue durée.
- Bénéficier de dons d'ordinateurs via le réseau de la Fondation de l'université

Lutter contre la précarité menstruelle

- Maintenir et compléter le réseau des distributeurs de protections périodiques sur les sites universitaires; mettre à disposition des protections réutilisables ; développer les actions de sensibilisation sur le terrain en lien avec les étudiants relais santé.

Indicateurs :

Nombre de distributions alimentaires

Nombre d'ordinateurs disponibles pour le prêt

Nombre de lieux équipés de distributeurs de protections périodiques

Prévention et santé



La santé et le bien-être des étudiants sont au cœur de nos préoccupations de l'université. Nous reconnaissons l'importance d'un accès facile et complet à des services de santé adaptés aux besoins de nos étudiants. La pandémie de COVID-19 a exacerbé les défis auxquels sont confrontés les étudiants en matière de santé mentale, physique et sociale, mettant en évidence la nécessité de renforcer et d'élargir notre offre de services de santé.

Nous nous engageons résolument à répondre à cette demande croissante en matière de santé étudiante en offrant un service pluridisciplinaire. De la psychologie à la gynécologie, en passant par la diététique et la prévention dentaire, notre équipe de professionnels de la santé est là pour accompagner et soutenir nos étudiants à chaque étape de leur parcours universitaire. En 2023, c'est 20140 passages à l'infirmierie, 496 consultations pour des étudiants en situation de handicap ou plus de 1000 consultations d'aide psychologique.

En outre, la prévention occupe une place prépondérante dans notre approche de la santé étudiante. Tout au long de l'année universitaire, nous menons des actions de sensibilisation et de prévention. En fournissant des informations et des ressources sur des sujets variés tels que la nutrition, la santé mentale, la sexualité et les comportements à risque, nous encourageons nos étudiants à faire des choix de vie éclairés. Afin de mener à bien ce travail et toucher un maximum d'étudiants, nous travaillons avec des étudiants relais santé recrutés par l'université.

Quelques chiffres (Enquête vie universitaire - OFEVE de l'USPN 22/23) :

66% affirment s'inquiéter fortement au sujet de leur avenir professionnel.

14% déclarent ne pas avoir de complémentaire santé.

33% des étudiants affirment qu'ils leur sont arrivés de renoncer à se faire soigner. Le manque de moyens financiers et le manque de temps dû à l'emploi du temps en sont les principales raisons.

22% déclarent se sentir mal psychologiquement, moralement et physiquement (le sentiment de stress et le sentiment de fatigue sont les plus présents).

Développer le Service de Santé Étudiante (SSE)

Aujourd'hui, le Service de Santé Étudiante offre un service pluridisciplinaire avec une attention particulière pour les étudiants en situation de handicap et les étudiants internationaux primoarrivants.

Les besoins croissants des étudiants en matière de prévention et d'accompagnement santé exigent une adaptation de notre service de santé étudiante. Afin de répondre efficacement à cette demande en constante évolution, il est impératif de développer significativement ce service. Cela nécessite notamment le recrutement de professionnels supplémentaires, parmi lesquels un psychiatre, une sage-femme et un orthophoniste.

La diversification de notre équipe de professionnels de la santé vise à garantir une prise en charge complète et spécialisée, prenant en compte les différents besoins de nos étudiants. Ces recrutements supplémentaires ont été soigneusement identifiés par l'équipe professionnelle mais aussi par les étudiants.

Nous mènerons également une réflexion pour accueillir des stagiaires en médecine de l'UFR SMBH pour qu'ils puissent découvrir le travail de terrain de notre SSE, et ce à l'instar des étudiants en odontologie de l'université Paris Cité que nous accueillons deux fois par an.

En parallèle de ces ajustements en termes de personnel, il est indispensable de considérer l'expansion physique des locaux dédiés au Service de Santé Étudiante (SSE). L'agrandissement de ces espaces est crucial pour offrir un environnement accueillant et optimal aux étudiants qui sollicitent nos services.

Enfin, ce développement du service de santé étudiante continuera à passer par de nombreux partenariats avec les acteurs du territoire comme le Conseil de la Seine-Saint-Denis qui depuis maintenant 2 ans, propose des dépistages gratuits pour la tuberculose, le bucco-dentaire, les infections sexuellement transmissibles.

**Objectif-Jalon : recrutement de spécialistes supplémentaires pour la rentrée 2024/2025
(objectif à revoir au regard des difficultés de recrutement)**

Agrandissement du SSE courant 2027/2028 – prochain dossier CPER

Renforcer les permanences sur les sites (médecins, psychologues, nutritionniste, infirmière)

Indicateurs : Nombre de professionnels recrutés

Nombre de stagiaires recrutés

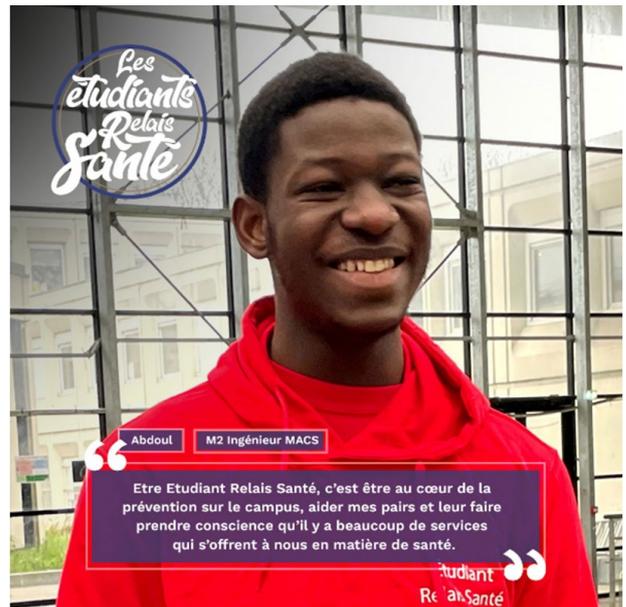
Nombre de m2 supplémentaires construits pour l'agrandissement du SSE

Maintenir et développer le dispositif Étudiant Relais-santé

Les étudiants relais-santé (ERS) jouent un rôle essentiel en tant que médiateurs entre les étudiants et le service de santé étudiante.

Leur mission principale consiste à faciliter la vie quotidienne des étudiants en les informant et les accompagnant sur des questions liées à la santé.

Actuellement 10 étudiants relais-santé sont présents sur les sites de Villetaneuse et Bobigny chaque mardi et jeudi entre 12h et 14h. Nous aspirons à étendre ces permanences à la fois en termes de volume horaire et en assurant une présence sur les autres sites de l'université.



Ainsi, ils pourront prendre en charge des missions supplémentaires, à savoir :

- Contribuer à l'élaboration des outils de promotion du SSE
- Intervenir davantage sur les thèmes de prévention : santé sexuelle, bien être et santé mentale, addictions, alcool, risques festifs, accès aux soins...
- Organiser des actions de prévention sur les lieux de vie des étudiants
- Recueillir des informations sur la qualité de vie des étudiants, sur les difficultés et les préoccupations qu'ils peuvent rencontrer dans leur vie quotidienne.

Ces ERS pourront également travailler avec des étudiants en médecine à l'UFR SMBH pour mettre en place des actions de prévention de la santé. Ils pourront apporter leur expertise médicale actualisée tout en ayant une proximité naturelle avec leurs pairs. Grâce à leur statut d'étudiants, ils pourront faciliter la communication et renforcer la crédibilité des messages de prévention.

Objectif-Jalon : proposer plus d'emplois d'ERS chaque année dès la rentrée 2024/2025

**Indicateurs : Nombre d'ERS recrutés par an
Nombre d'étudiants inscrits en médecine à SMBH
mobilisés dans des actions de prévention**



Mettre en place le premier conseil de médecine



Ce conseil sera chargé de piloter la politique du projet de santé des étudiants au sein de notre université. Un aspect essentiel de son fonctionnement sera la place centrale accordée aux étudiants. Ils joueront un rôle actif dans la définition des axes stratégiques à poursuivre, l'identification des besoins prioritaires et la mise en place de partenariats stratégiques. Cette collaboration étroite entre les étudiants et les professionnels de la santé contribuera à promouvoir une vision complète du bien-être étudiant. En plaçant les étudiants au coeur des décisions, nous nous assurons que leurs perspectives uniques et leurs besoins spécifiques sont pris en compte, renforçant ainsi l'efficacité et la pertinence de notre approche en matière de santé étudiante.

Objectif-Jalon : Réunion du premier conseil de médecine juin 2024, composition du conseil avec un minimum de 7 étudiants élus

Indicateurs : taux de participation des étudiants aux réunions du conseil, fréquence des réunions du conseil, mesure de l'amélioration de l'accessibilité au service de santé étudiante

Suivre la mise en place du congé menstruel pour les étudiantes



L'USPN est la première université francilienne à avoir voté, le 16 novembre 2023, un congé menstruel de 10 jours par an pour les étudiantes. Cette décision pionnière reconnaît la réalité des défis que certaines étudiantes peuvent rencontrer pendant leur période menstruelle. L'USPN affirme sa position en faveur de l'égalité des sexes et de la reconnaissance des besoins spécifiques des étudiantes.

Nous allons suivre attentivement le déploiement de ce dispositif au sein des composantes. Par ailleurs, l'université en lien avec les associations étudiantes, maintiendra la distribution gratuite de protections hygiéniques, en libre accès dans plusieurs endroits dans nos campus.

Indicateurs : nombres d'étudiantes ayant bénéficié du congé menstruel

Accompagner l'ouverture de la future maison de santé face au campus de Villetaneuse



En collaboration avec la Mairie de Villetaneuse et Plaine Commune Développement, l'université est partie prenante du projet construction d'une nouvelle maison de santé en face du site de Villetaneuse. Cette initiative vise à offrir une offre de soins pluridisciplinaires accessible à tous les étudiants. En réponse aux défis de la désertification médicale, cette maison de santé jouera un rôle crucial dans l'extension de l'accès aux soins et le renforcement des actions de prévention, complémentaires aux services proposés par le Service de Santé Étudiante de l'université.

Augmenter fortement les formations aux gestes qui sauvent et au PSC1



Dans une perspective de santé publique et parce que nous sommes convaincus que chaque citoyen doit connaître les gestes qui sauvent, nous voulons que nos étudiants quittent l'université avec une attestation des gestes qui sauvent ou de prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) en poche. En plus de sensibiliser les étudiants à l'importance de la sécurité personnelle et collective, ces formations leur offrent l'opportunité d'acquérir des compétences pratiques essentielles pour leur quotidien. UE LIBRE

Objectif-Jalon : intégrer ces formations en UE optionnels dans les maquettes dès la rentrée 2025/2026

Indicateurs : nombre d'étudiant ayant été formé et ayant obtenu l'attestation

Proposer des formations en santé mentales aux étudiants et mettre en place des dispositifs d'écoute des étudiants en difficultés.

Grâce à une subvention accordée par l'Agence Régionale de Santé en 2023, notre université a pu dispenser une formation en santé mentale à des professionnels du SSE, des enseignants et des administratifs. Ces professionnels vont pouvoir former à leur tour des étudiants à ce sujet. En effet, la crise sanitaire liée à la COVID-19 a exacerbé les problèmes de bien-être parmi les étudiants, et ces problèmes persistent aujourd'hui. Il devient donc impératif de doter les étudiants des compétences nécessaires pour identifier les signes de détresse psychologique ou de mal-être chez leurs pairs. Ces étudiants formés auront la capacité d'établir une cellule d'écoute, offrant ainsi un soutien précieux à leurs camarades. De plus, ils seront en mesure d'orienter ceux en difficulté vers les psychologues et médecins du Service de Santé Étudiante, garantissant ainsi une prise en charge appropriée.

Enfin, nous allons diversifier les lignes d'écoute et d'accompagnement en cas de mal-être des étudiants. En plus de la convention que nous avons avec Nightline, nous allons promouvoir la plateforme Cnaé (coordination nationale d'accompagnement des étudiantes et des étudiants) du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Il est en effet important que les étudiants disposent de plusieurs solutions d'écoute sur des créneaux horaires importants en semaine mais aussi le week-end.

Objectif-Jalon : proposer ces formations dès le 2ème semestre de l'année universitaire 2024/2025

Indicateurs : nombre de formations en santé mentale proposées aux étudiants

Nombre d'étudiants formés en santé mentale

Mettre en oeuvre la Convention CPAM/USPN/CROUS

Une convention entre la CPAM de Seine Saint-Denis, l'université et le Crous de Créteil a été signée fin 2023. Elle pose les bases d'un partenariat contribuant à gérer des ambitions communes dans le domaine de la santé des étudiants.

Il s'agit de se coordonner pour mieux :

- Favoriser l'accès aux droits des étudiants y compris les étudiants étrangers,
- Agir sur les difficultés d'accès aux soins ou le renoncement aux soins et les inégalités sociales et territoriales de santé,
- Organiser l'accompagnement en santé des étudiants (information, communication, prévention)

Des engagements importants ont été pris au travers cette convention, nous allons faire en sorte de les suivre et les mettre en place.

Objectif-Jalon : ouvrir les portes de l'université à la CPAM lors des rentrées universitaires

Indicateurs : nombre d'étudiants accompagnés par la CPAM dont les étudiants internationaux

Nombre de communications faites sur les dispositifs de la CPAM

Emplois étudiants



Quelques chiffres (Enquête vie universitaire - OFEVE de l'USPN 22/23)

52% des étudiants affirment avoir manqué des cours à cause de leur travail

85% des répondants souhaitent la mise en place par l'université, d'une plateforme permettant de centraliser les offres de job étudiants

40% des étudiants souhaitent que l'université propose plus d'emplois étudiants

Sensibiliser les composantes à la prise en compte des contrats pédagogiques pour les étudiants salariés

L'USPN reconnaît le statut d'étudiants salariés. Les étudiants qui ont un contrat de travail parallèlement à leurs études, peuvent bénéficier, selon leur situation, d'une dispense d'assiduité temporaire, un accès prioritaire sur les groupes et la possibilité de mettre en place un contrat pédagogique pour étaler leur formation sur plusieurs années d'aménagements. A ce jour, il semblerait que certains étudiants se voient refuser ces solutions. Nous prenons compte de cette situation et travaillerons en étroite collaboration avec les composantes pour identifier les freins et trouver des solutions pour que ce statut soit entièrement reconnu.

Diffuser les offres d'emploi du territoire

Les mairies de Villetaneuse, Bobigny et Saint-Denis ainsi que Plaine Commune et Est Ensemble se sont engagés à nous communiquer régulièrement leurs offres d'emploi qu'ils proposent. Nos étudiants seront ainsi les premiers à être informés des offres du territoire.

Organiser un forum de job d'été

En lien avec Plaine Commune, un forum des jobs d'été sera organisé avant l'été 2024. Si l'expérience est concluante, nous la renouvellerons chaque année. L'objectif est de faire venir un maximum d'entreprises du territoire afin que des contrats de travail soient proposés aux étudiants motivés et demandeurs.

Focus sur le service VOIE



Le Service Valorisation, Orientation et Insertion professionnelle de l'Étudiant assure, au niveau de l'établissement, les missions générales d'orientation et d'accompagnement à l'insertion professionnelle.

Il organise, tout au long de l'année, une pluralité d'action relatives à l'insertion professionnelle des étudiants de l'USPN.

Une boîte à outil, accessible à tous, vise à fournir des informations sur les missions, les outils et les plateformes disponibles pour soutenir les étudiants dans leur recherche de stages, de premier emploi ou d'alternance en entreprise.

De plus, le service organise des atelier REMOB facilitant les étudiants de première année qui se posent souvent des questions sur leur «place» dans leur filière d'études, rencontrant parfois des difficultés à suivre les cours et se demandant s'ils ont fait le bon choix académique, voire s'ils devraient envisager un changement de filière. Grâce aux échanges en groupe et aux conseils des chargées d'orientation, cet atelier offre aux étudiants l'opportunité de trouver des solutions pour rebondir.

Également, l'ensemble de l'équipe organise des points de conseils et suivi à l'élaboration des CV et lettres de motivation des étudiants. Les étudiants à la recherche d'un stage, d'un job étudiant ou d'un contrat d'alternance, et qui possèdent déjà un CV et/ou une lettre de motivation, sont invitées à participer à un entretien de 30 minutes. Cet entretien vise à leur fournir des conseils rapides et constructifs sur la rédaction de leur CV et de leur lettre de motivation, ainsi que pour faire le point sur leurs recherches d'entreprises. Ce format de 30 minutes est conçu pour être facile à intégrer dans les agendas chargés et offre une opportunité efficace de bénéficier d'un accompagnement personnalisé.

Glossaire

-
- AMAP : Association pour le maintien d'une agriculture paysanne
- ASPC : Alliance Sorbonne-Paris-Cité
- AUC : Art Université Culture
- BU : Bibliothèque Universitaire
- CAF : Caisse d'Allocations Familiales
- CFVU : Commission de la Formation et de la Vie Universitaire
- CNRS : Centre National de la Recherche Scientifique
- CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie
- CROUS : Centre Régional des OEuvres Universitaires et Scolaires
- CVEC : Contribution de la Vie Etudiante et de Campus
- DAPS : Département des Activités Physiques et Sportives
- DVU : Direction de la Vie Universitaire
- ECTS : European Credit Transfer and Accumulation System
- EDPM : Engins de Déplacement Personnel Motorisés
- EREN : Equipe de Recherche en Epidémiologie Nutritionnelle
- MCF : Maître de Conférence
- MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées
- MGEN : Mutuelle Générale de l'Education Nationale
- MOOC : Massive Open Online Course
- OFEVE : Observatoire des Formations, des Enseignements et de la Vie Etudiante
- OMS : Organisation Mondiale de la Santé
- PSC1 : Prévention et Secours Civiques de niveau 1
- RATP : Régie Autonome des Transports Parisiens
- SDVE : Schéma directeur de la vie étudiante
- SNCF : Société Nationale des Chemins de Fer français
- SSE : Service des Santé Etudiante
- TEDS : Transition Ecologique dans l'Enseignement Supérieur
- UE : Unité d'Enseignement
- UFR : Unité de Formation et de Recherche
- USPN : Université Sorbonne Paris Nord
- Service VOIE : Service Valorisation, Orientation et Insertion professionnelle de l'Etudiant
- VSS : Violences Sexistes et Sexuelles

W W W . U N I V - S P N . F R

UNIVERSITÉ
SORBONNE
PARIS NORD